

# L'AVENIR DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO : 2030 - 2050

Etudes de cas : Défis et Opportunités pour les projets  
financés par le FIDA

Étude réalisée en 2020 et publiée en 2021.

**Équipe de rédaction :**

Rédigé par l'équipe FIDA Burkina : Ann Turinayo, Ludovic Conditamde avec Assefa Woldeyes, Sous la direction de Benoit Thierry, Directeur Hub FIDA Afrique de l'Ouest  
Et revu par Mbaye Marone

Crédit photo : ©IFAD - ©FAO

Ce rapport est disponible pour usage public sur :

[https://drive.google.com/drive/folders/1e55HusyAq9SIFcuHrTYtEg34O9qa\\_5Ea?usp=sharing](https://drive.google.com/drive/folders/1e55HusyAq9SIFcuHrTYtEg34O9qa_5Ea?usp=sharing)

~ This views expressed in this publication are those of the authors and not necessarily represent the views of the International Fund for agricultural Development (IFAD). The designations employed and the presentation of material in this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The designations of «developed» and «developing» countries are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgement about the stage reached in the development process by a particular country area.~

# Sommaire

<b>Résumé</b>	<b>3</b>
<b>Abstract</b>	<b>5</b>
<b>I. CONTEXTE ET INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>7</b>
1. Contexte géographique	7
2. Indicateurs macroéconomiques et socioéconomiques	7
<b>II. DEMOGRAPHIE</b>	<b>8</b>
1. Tendances générales	8
2. Dynamiques démographiques, disponibilité en terres et adaptation des populations rurales	10
3. Conséquences sur la production agricole	10
<b>III. CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	<b>10</b>
1. Constats d'ensemble	10
2. Stratégie d'adaptation et d'atténuation	11
<b>IV. SECTEUR AGRO-SYLVO-PASTORAL : APERÇU GENERAL</b>	<b>11</b>
1. Agriculture	11
2. Elevage <sup>1</sup>	13
3. Filière laitière	14
4. Production halieutique	14
5. Organisation du monde rural	15
6. Financement agricole et rural	16
<b>V. SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</b>	<b>18</b>
1. Constat d'ensemble	18
2. Bilan alimentaire récent	18
3. Projections	19
<b>VI. CADRE DE POLITIQUES ET D'INVESTISSEMENTS DU SECTEUR AGRO-SYLVOPASTORAL</b>	<b>22</b>
1. Cadre général	22
2. Défis majeurs	23
3. Programme National du Secteur Rural, 2016-2020 (PNSR II)	23
4. Projections d'investissements	23
<b>VII. CONCLUSION</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>26</b>
Cadre d'appui du FIDA au secteur de la microfinance et au développement agricole du Burkina Faso : Note Conceptuelle	26

---

<sup>1</sup> : Source : Données statistiques DGESS/MAAH 2018, Bilans Alimentaires du Burkina Faso 2013 – FAO 2019.

## GRAPHIQUES, CARTES ET TABLEAUX

Graphique 1: Evolution du PIB	8
Graphique 2 : PIB et Taux d'inflation	8
Graphique 3 : indicateurs démographiques : Evolution et Projection	9
Graphique 4: Productions agricoles	13
Graphique 5 : Evolution effectifs	14
Graphique 6 : Consommation alimentaire	19
Graphique 7 : Projections des besoins nationaux	21
Graphique 8 : Projections des productions des aliments de base	21
Graphique 9 : Taux d'autosuffisance/Productions/Besoins	21
Graphique 10 : Céréales	21
Graphique 11 : Racines et Tubercules	21
Graphique 12 : Légumineuse, Noix et Oléagineux	22
Graphique 13 : Viandes et Abats	22
Graphique 14 : Répaetitions des investissements	
Carte 1 : Situation géographique et Division administrative	7
Carte 2 : Pluviométrie moyenne annuelle	7
Tableau 1 : Potentiel physique	12
Tableau 2 : Evolution des productions agricoles ('000t)	12
Tableau 3 : Riziculture	13
Tableau 4 : Evolution effectifs cheptel	14
Tableau 5 : Consommation alimentaire humaine, 2020	19
Tableau 6 : Apports caloriques	19
Tableau 7 : Superficies projetées	20
Tableau 8 : Rendements	20
Tableau 9 : Nombre de têtes nécessaires	20
Tableau 10 : Evolution des poids vifs	20
Tableau 11 : Standards des coûts	23
Tableau 12 : Investissements	23

## Résumé Burkina Faso

Cette note ambitionne d'éclairer, selon une vision prospective, les enjeux du développement du secteur agro-sylvo-pastoral tels qu'ils se présentent en 2020. En se basant sur une sélection d'informations disponibles, cette synthèse tente de mettre en lumière les acquis du présent et les tendances à moyen et long terme du secteur, et d'identifier les opportunités et les défis émergents dans le contexte particulier des changements politiques, économiques, sociaux, institutionnels, technologiques, ainsi que de la situation sécuritaire régionale que vit le Burkina Faso.



La croissance économique a été lente mais continue jusqu'en 1991 malgré la tumultueuse histoire politique, sociale et économique que le Burkina Faso a connue. Durant les années 2000-2020 marquées par des chocs externes, la croissance économique a fluctué mais est restée résiliente sans phases de régression prolongées ; elle s'est maintenue à une moyenne nationale de PIB de 5%/an imputable principalement au dynamisme du sous-secteur agricole et du secteur secondaire. Le PIB/habitant a même quasiment triplé passant de 223 USD en 2000 à 775 USD en 2020. Le secteur agro-sylvo-pastoral qui occupe quelque 86% de la population active, contribue pour 35-40% au PIB. La pauvreté y est encore omniprésente malgré une baisse du taux national de pauvreté observée passant de 47% en 2009 à 40% en 2018. La pauvreté est essentiellement rurale, 47% contre 25% en milieu urbain, elle montre également des disparités régionales très marquées.

Entre 1960 et 2020, la population a plus que quadruplé, se situant à 21.000.000 d'habitants en 2020. Plus de la moitié de la population (54%) est âgée de moins de 18 ans en 2020 et la proportion des jeunes de 15-34 ans représente 33% de la population. La population urbaine représente 31% de la population totale, traduisant une transition démographique relativement lente par rapport aux pays voisins ; elle est prévue dépasser la barre de 50% à l'horizon 2050. Ces évolutions sont un marqueur de la forte jeunesse de la population et témoignent d'un dividende démographique générateur d'une demande intérieure croissante et d'un développement du capital humain actif, même s'il pose un défi majeur en termes d'éducation, de formation et d'emplois, notamment des jeunes. Le renforcement inéluctable des liens entre milieux rural et urbain entraîne le développement des marchés et des demandes alimentaires nationaux, favorable aux producteurs ruraux et aux agro-industries créatrices d'emplois agricoles et non agricoles le long des chaînes de valeur. Les tendances démographiques croissantes vont persister durablement étant donné les conditions favorables de baisse de la mortalité et du taux encore élevé de fertilité. Elles accentueront le courant de colonisation des terres dans les zones d'accueil avec des conséquences sur la saturation des espaces agricoles et les pressions foncières et les modes d'exploitation des sols.

Les contraintes climatiques se sont amplifiées ces dernières décennies du fait de la succession d'événements climatiques « extrêmes » caractérisés par : i) une fréquence et une amplitude accrues des accidents climatiques, en particulier des sécheresses et des inondations et ii) des variations de la température maximale de 32,8 °C à 36,6 °C et de la température minimale de 20°C et 22°C. Les incidences se font sentir sur : i) une plus grande variabilité interannuelle, intra-annuelle et spatiale des précipitations engendrant des risques accrus de pénuries alimentaires, ii) un déficit du bilan pastoral et

une transhumance des élevages forcée du Nord vers le Sud, iii) une réduction des eaux de surface et souterraines, impactant les besoins en eau potable, d'irrigation, et d'abreuvement des animaux ; iv) la dégradation du couvert végétal et de l'état des sols surtout en zone sahélienne et v) des dommages sur les établissements humains et les infrastructures. Les défis majeurs posés consistent à i) réduire la vulnérabilité des ménages et des groupes sociaux les plus exposés ; ii) adapter leurs systèmes d'activités au CC pour renforcer leur résilience et leur capacité de progression autonome ; iii) atténuer les effets du CC par la mise en œuvre de systèmes de production intensément écologiques résilients et adaptés.

Les enjeux et les défis alimentaires se posent en termes : i) d'augmentation de la production alimentaire suite à la forte dynamique démographique et ses corollaires d'urbanisation accélérée et de génération de nouveaux besoins ; ii) d'accroissement des productions agro-sylvo-pastorales dans un contexte d'aléas et de pressions grandissants sur les ressources naturelles ; iii) de politique agro-sylvo-pastorale conciliant les impératifs de satisfaction des besoins alimentaires accessibles et stables ; iv) de pratiques agricoles fondées sur un accroissement des productivités sur des bases durables, de filières agricoles diversifiées et compétitives et de meilleure mobilisation des ressources naturelles ; v) de valorisation des relations villes-campagnes considérée comme une des clés du développement national et qui passe par des appuis permettant une amélioration des filières agro-sylvo-pastorales dans un environnement favorable au développement des filières agroalimentaires.

Le régime alimentaire est bâti sur les différentes productions vivrières : céréalières et non céréalières. Les céréales demeurent les principales productions vivrières. Les quantités produites sont cinq à six fois supérieures à l'ensemble des autres productions vivrières. Les céréales constituent la base de l'alimentation humaine au Burkina Faso. Les céréales cultivées sont : le maïs, le mil, le sorgho et le riz. La quantité totale de céréales produite par campagne a été multipliée par 1,4 entre les campagnes 2009/2010 et 2018/2019. Les céréales produites sont dominées par le sorgho et le maïs, suivis du mil et du riz et couvrent les trois quarts des superficies cultivées et de la production totale. D'autres productions non céréalières contribuent à l'alimentation humaine : le niébé de plus en plus convoité sur les marchés urbains nationaux, le coton par ses possibilités de transformation en produits dérivés (huile, sous-produits pour aliments du bétail), le sésame à son usage alimentaire varié, les productions maraîchères qui complètent les recettes alimentaires.

L'élevage, essentiellement caractérisé par des systèmes d'élevage pastoraux et agro-pastoraux, assure une grande part de la fourniture de viandes, de lait et de produits dérivés. Il s'agit essentiellement d'un élevage à vocation viande ou parfois mixte viande-lait. Entre 2009 à 2018, la production en viande a presque doublé, principalement grâce à l'augmentation de l'élevage bovin. On constate également une évolution de la production de lait local loin toutefois de couvrir les besoins de la population sans cesse croissante. La production halieutique est très faible loin de satisfaire les besoins nationaux.

Le bilan alimentaire en 2019-2020 a révélé une disponibilité énergétique alimentaire de 2 721 Kcal/pers./j supérieure à 2500 Kcal/pers./jour fixés au niveau national. Elle est répartie entre : 2 400 Kcal (88 %) pour les produits végétaux et 321 Kcal pour les produits animaux (12% dont 0,5 % pour le poisson). Les apports en protéines et en lipides sont respectivement de 89 g/pers/j et de 55 g/pers/j. Le bilan alimentaire montre que les céréales occupent la première place pour la disponibilité énergétique alimentaire, suivies des légumineuses et des viandes et abats.

Globalement, la majorité des produits alimentaires de base consommés sont produits localement. Toutefois, le système alimentaire actuel ne permet pas encore d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et les facteurs explicatifs sont multidimensionnels, dont i) des productions qui augmentent mais qui restent soumises aux risques liés au climat erratique, à la dégradation des sols et à la saturation foncière, ii) un régime alimentaire qui se diversifie mais est encore déséquilibré lié à une transformation alimentaire encore peu développée freinant la

diversification alimentaire à travers le développement des filières agroalimentaires, iii) une disparité géographique et sociale dans la consommation de certains produits animaux en lien avec les effets des revenus, iv) une insuffisance de fluidité des flux de produits entre les régions limite l'approvisionnement en denrées alimentaires de base dans les zones déficitaires.

Le scénario des projections retenu repose sur les hypothèses suivantes : i) une progression des superficies agricoles de 0,44% par an ; ii) une légère hausse des rendements actuels ; iii) une progression des habitudes alimentaires qui ne bouleversent pas fondamentalement celles actuelles ; iv) et une croissance démographique selon les projections établies par le système des Nations Unies, sur la base de 2,5% - 3% de croissance annuelle.

Entre 2020 et 2050, les projections établies pour 2030 et 2050 prévoient une amélioration des disponibles alimentaires pour les principaux produits alimentaires de base (céréales, racines-tubercules, légumineuses-oléagineux et viandes-abats). Le taux de couverture des besoins céréaliers nationaux passe de 97% à 64%. Les produits importants qui nécessitent une attention particulière sont les racines-tubercules et les viandes-abats. Leur contribution moyenne est de 67% à 38% pour les premiers et 37% à 63% pour les seconds. *Il apparaît donc essentiel que des investissements productifs soient consentis pour augmenter les productivités. Cet effort est d'autant plus nécessaire que l'on constate que l'accroissement des superficies est limité. La forte exposition des producteurs aux risques climatiques et la pression foncière rendent cet effort inévitable.*

Les tableaux suivants présentent les projections d'investissements :

<b>Investissements ('000 USD)</b>		
<b>Groupes aliments de base</b>	<b>2030</b>	<b>2050</b>
Céréales		
- Riz irrigué	414 000	450 000
- Céréales sèches	2 487 000	2 715 600
- S/total	2 901 000	3 165 600
Racines/Tubercules	2 280	2 440
Légumineuses/Noix/Oléagineux	692 400	755 200
Viandes/Abats (B, O, C, P, V)	4 172 000	6 744 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 767 280</b>	<b>10 667 240</b>

<b>Répartition des investissements (%)</b>		
<b>Groupes aliments de base</b>	<b>2030</b>	<b>2050</b>
Céréales	37%	20%
Racines/Tubercules	0,3%	0,2%
Légumineuses/oléagineux/Noix	9%	7%
Viandes/Abats (B, O, C, P, V)	54%	63%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Ces investissements figurent au premier plan des programmes sectoriels agrégés dans le Programme National du Secteur Rural, 2016-2020 (PNSR II). Le PNSR II tire ses fondements des référentiels majeurs nationaux, sous régionaux et internationaux. Ce référentiel fait du développement du secteur agro-sylvo-pastoral l'un des leviers de la transformation structurelle agricole et la résilience. Il se décline en six domaines clés d'intervention :

- i) Des investissements à grande, moyenne et petite échelle dans l'irrigation, individuelle et communautaire, à faibles coûts. Ils nécessitent le recours accru aux investissements publics accompagnés d'investisseurs privés dans le cadre de partenariats public-privé, lesquels sont mis à profit pour le développement des chaînes de valeur et la fourniture de services de production et de commercialisation aux petits exploitants, permettant un processus vertueux d'intensification et d'irrigation fiable.
- ii) L'adoption à grande échelle de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau dans l'agriculture pluviale en accordant une priorité à la conservation des sols et de l'eau, l'aménagement des bassins versants, la gestion intégrée des espaces ruraux (paysages) et l'agroécologie pour constituer la base de la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire dans un cadre de politique globale en matière foncière, de planification de l'utilisation des terres.
- iii) L'amélioration du développement et de la gestion des élevages en sécurisant les parcours naturels et le capital animal existants et renforcer les complémentarités entre les systèmes pastoraux extensifs et les systèmes agricoles semi-intensifs pour libérer le potentiel économique des filières animales et leur intégration aux marchés. La participation des communautés pastorales est prise en compte dans la gestion des ressources et la résolution des conflits.
- iv) L'accélération de l'adoption de technologies agricoles améliorées à l'épreuve des changements climatiques par des interventions visant une augmentation substantielle des productivités et des productions dans des programmes complets d'appui avec la participation du secteur privé dans les chaînes de valeur. Il s'agit également d'améliorer la résilience des petits exploitants à travers le développement et la modernisation des systèmes de fourniture d'intrants végétaux et animaux adaptés aux enjeux et défis actuels et nouveaux.
- v) La redynamisation du secteur de la microfinance en i) accroissant l'inclusion financière des petits producteurs et des microentreprises agro-alimentaires par des services et produits financiers et non financiers adaptés et diversifiés, ii) renforçant leur extension et le développement de services de proximité, iii) renforçant les alliances et les synergies entre les organisations de producteurs et les institutions financières (IMF), autour de la gestion de services aux agriculteurs et du partage des risques, iv) renforçant l'insertion des IMF dans le marché financier pour un impact positif sur le financement du secteur agricole.
- vi) L'amélioration des pratiques de gestion post-récolte en renforçant les capacités de stockage pour réduire la variabilité de l'offre. Elle va de pair avec l'amélioration de la préparation aux situations d'urgence incluant le renforcement des systèmes d'alerte précoce intersectorielles pour la gestion globale des ressources, la préparation aux catastrophes, l'atténuation, les opérations de secours et de reconstruction dans un effort concerté.

## Abstract Tchad

This prospective note aims to shed light on forward vision and challenges of the development of the agro-sylvo-pastoral sector as they appear in 2020. Based on a selection of available information, it attempts to highlight the achievements of the present and the medium and long-term trends of the sector, and to identify the emerging opportunities and challenges in the particular context of political, economic, social, institutional, technological changes, as well as of the regional security situation experienced by Burkina Faso.

Economic growth was slow but sustained until 1991 despite the tumultuous political, social and economic history of the country. During the years 2000-2020 marked by external shocks, economic growth swung but remained resilient without protracted phases of regression; it remained at a national average GDP of 5%/year, mainly due to the dynamism of the agricultural sub-sector and the secondary sector. GDP/capita has even almost tripled, from 223 USD in 2000 to 775 USD in 2020. The agro-sylvo-pastoral sector, which employs some 86% of the working population, contributes 35-40% to the GDP. Poverty is still pervasive despite a drop in the national poverty rate observed from 47% in 2009 to 40% in 2018. Poverty is essentially rural, 47% against 25% in urban areas; it also shows very marked regional discrepancies.

Between 1960 and 2020, the population increase more than fourfold, reaching 21,000,000 inhabitants in 2020. More than half of the population (54%) is under the age of 18 in 2020 and the proportion of young people from 15-34 years old represents 33% of the population. The urban population represents 31% of the total population, reflecting a relatively slow demographic transition compared to neighboring countries; it is expected to exceed the 50% bar by 2050. This discloses a strong youthfulness of the population and a demographic dividend generating growing domestic demand and development of active human capital, even if it poses a major challenge in terms of education, training and jobs, especially for young people. The foreseeable strengthening of links between rural and urban areas leads to the development of national food markets and demands, favorable to rural producers and agro-industries that create agricultural and non-agricultural jobs along value chains. Growing demographic trends will persist for a long time given the favorable conditions for lower mortality and the still high fertility rate. They will accentuate the current and colonization in available areas with consequences on land pressures.

Climate constraints have been amplified in recent decades due to the train of “extreme” events characterized by: i) an increased frequency and amplitude of climatic accidents, in particular droughts and floods, and ii) variations in temperatures with maximum of 32.8 ° C to 36.6 ° C and minimum of 20 ° C to 22 ° C. The impacts are : i) a greater inter-annual, intra-annual and spatial variability of rainfall leading to increased risks of food shortages, ii) a deficit in the pastoral resources and forced livestock migration from North to South, iii ) a decrease in surface and groundwater, impacting drinking water, irrigation and animal watering needs; iv) a degradation of plant and soil condition especially in the Sahelian areas and v) damages to human settlements and infrastructure. The major challenges are to i) reduce the vulnerability of the most exposed households and social groups; ii) adapt their activity systems to CC that strengthen their resilience and autonomous capacity ; iii) mitigate the effects of CC by implementing resilient and adapted intensely ecological production systems.

The food stakes and challenges arise in terms of: i) increased food production due to demographic dynamics and urbanization and generation of new needs; ii) increase in agro-sylvo-pastoral production in a context of growing pressures on natural resources; iii) policy reconciling the imperatives of meeting accessible and stable food needs; iv) agricultural production based on increased productivity

and diversification, and better mobilization of natural resources; v) enhancement of rural-urban links which involves support to the development of agro-food sector.

The diet is based on different food crops: cereals and non-cereals. Cereals composed of maize, millet, sorghum and rice remain the main food crops. The total quantity of cereals produced per season increased by a factor of 1.4 between the 2009/2010 and 2018/2019 seasons. The cereals produced are dominated by sorghum and maize, followed by millet and rice and cover three quarters of the cultivated area and total production. Other non-cereal productions contribute to human consumption: cowpeas more and more coveted in urban markets, cotton through its transformation into oil, by-products for animal feed), sesame for its varied food use, fruits and legumes which complement food recipes.

Livestock, mainly characterized by pastoral and agro-pastoral systems, provide a large part of the supply of meat, milk and derived products. The systems are meat-based or mixed meat-milk. Between 2009 and 2018, meat production almost doubled, mainly due to the increase in cattle breeding. Evolution is also seen in local milk production, far from meeting the needs of the ever-growing population. Fish production is very low, far from meeting national needs.

The food balance in 2019-2020 revealed a food energy availability of 2,721 Kcal/pers./ day, more than 2,500 Kcal/pers./day set at the national level. It is shared between: 2,400 Kcal (88%) by plant products and 321 Kcal by animal products (12% including 0.5% by fish). Protein and lipid intake are respectively 89 g/pers./ day and 55 g/pers./day.

Globally, the majority of staple food items consumed are produced locally. However, the current food system does not yet make it possible to ensure the food and nutritional security of the population and the factors are multidimensional, including i) a production which remains subject to erratic climate and over exploitation of land, ii) a diversified diet but still unbalanced linked to an underdeveloped food processing slowing down food diversification, iii) a geographical and social discrepancy in the consumption of animal products in relation to income, iv) lack of food product transfer that limit supply of basic foodstuffs in remote areas.

The projection scenario adopted is based on the following assumptions: i) an increase in agricultural areas of 0.44% per year; ii) a slight increase in current yields; iii) an increase in eating habits which do not fundamentally disrupt current ones; iv) and population growth established by the United Nations system, on the basis of 2.5% - 3% annual growth.

The projections established for 2030 and 2050 reveal an improvement in food availability for the main staple food products (cereals, roots and tubers, legumes-oilseeds and meat-offal). The coverage rate of national cereal needs goes from 97% to 64%. Important products that require special attention are root and tuber and meat offal. Their average contribution is 67% to 38% for the former and 37% to 63% for the latter. *It therefore appears crucial that productive investments be made to increase productivity. This effort is all the more required since increasing areas is limited. The high exposure of crops to climatic risks and land pressure make this effort unavoidable.*

The investment projections are as follow:

Investments ('000 USD)		
Groupes aliments de base	2030	2050
- Irrigated rice	414 000	450 000
- Ranified cereals	2 487 000	2 715 600
- S/total	2 901 000	3 165 600

Roots/Tubers	2280	2 440
Cow bean - oilseed - nuts	692 400	755 200
Meat/offal	4 172 000	6 744 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 767 280</b>	<b>10 667240</b>

Investment shares (%)		
Basic foods	2030	2050
Cereals	37%	20%
Roots/Tubers	0,3%	0,2%
Cow bean - oilseed - nuts	9%	7%
Meat/offal	54%	63%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

These investments are in tune with sectoral programmes aggregated into the National Rural Sector Programme, 2016-2020 (NRSP II). The NRSP II draws its foundations from major national, sub-regional and international benchmarks. It refers to the development of the agro-sylvo-pastoral sector as one of the levers of rural structural transformation and resilience. Six main areas of intervention are part of it:

- i) Large-scale investments in irrigation, medium and small individual and community facilities at low costs. They require increased public investments along with private investors into public-private partnerships. This will leverage the development of value chains and the provision of production and marketing services to smallholders, and can enable reliable intensification and irrigation.
- ii) Large-scale adoption of sustainable land and water management practices in rain-fed agriculture by giving priority to soil and water conservation, watershed management, integrated land management and agroecology, as basis for the achievement of food security within a comprehensive land policy framework, land use planning and innovative financing system (Green Fund).
- iii) Improving the development and management of livestock by securing existing natural ranges and animal capital and strengthening complementarities between extensive pastoral systems and semi-intensive agricultural systems. It unleashes the economic potential of livestock and its integration into value chains and markets. The participation of pastoral communities is taken into account in resource management and conflict resolution.
- iv) Accelerating the adoption of improved climate resilient agricultural technologies through interventions aimed at substantially increasing yields and productions. The support programmes ought to be with private sector participation in providing suitable plant and animal inputs.
- v) Reviving rural microfinance system through different dimensions: i) professionalizing microfinance institutions, ii) increasing financial inclusion of small producers and agri-food microenterprises, iii) supporting the expanding of MFIs and strengthening their capacities, iv) support alliance between producer organizations and MFIs and v) backup the integration of MFIs into the financial market
- vi) Improving post-harvest management practices and market integration through strengthening smallholders' storage capacities to reduce supply variability. Along with improving emergency preparedness at national level by strengthening intersectoral early warning systems for overall resource management, disaster preparedness, mitigation, relief and reconstruction operations in a concerted effort.



## I. CONTEXTE ET INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT

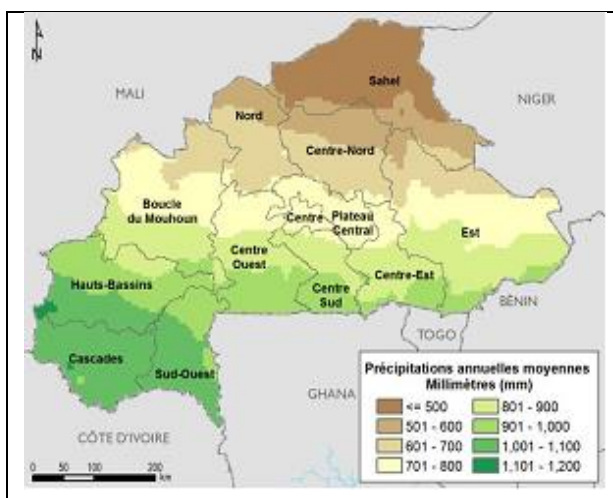
## 1. Contexte géographique

Pays enclavé situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso s'étend sur une superficie de 274 000 km<sup>2</sup>. Il est limité au Nord et à l'Ouest par le Mali, à l'Est par le Niger, au Sud par la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Sur le plan administratif, le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces, 350 départements et 8 337 villages. Le Burkina Faso appartient à la zone soudano-sahélienne, caractérisée par une longue saison sèche et une saison des pluies relativement courte. De plus, les moyennes des précipitations varient de 350 mm à 1 250 mm du nord au sud du pays. Cette caractéristique générale cache des disparités régionales fortes tant au niveau de la durée de la saison humide, des hauteurs d'eau tombée, que de la répartition des pluies. C'est sur ces différences que repose le zonage.

**Carte 1 : Situation géographique et Division administrative**  
(Source : FEWS NET, 2016)



**Carte 2 : Pluviométrie moyenne annuelle**  
Source : FEWS NET, 2016



600 mm et 900 mm et répartie sur quatre à cinq mois de saison pluvieuse. Elle connaît des amplitudes thermiques diurnes et annuelles moins importantes que dans la partie nord du pays, et des évapotranspirations modérées. Elle occupe le milieu du pays et constitue la zone climatique la plus vaste. Cette zone permet, à côté des cultures peu exigeantes en eau (mil, arachide, sésame), la présence de plantes comme le sorgho, le maïs et le coton. Elle présente un attrait pour l'élevage par sa richesse en pâturages et sa présence de cours d'eau permanents.

- *La zone Sud-Soudanienne* a une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 900 et 1 200 mm et étalée sur six à sept mois. Elle représente la zone la plus humide. Les amplitudes diurnes et annuelles de températures et les évapotranspirations y sont relativement faibles. La rareté et la mauvaise répartition des pluies provoquent des migrations de plus en plus fortes des populations

- *La zone Sahélienne*, située au nord, est caractérisée par une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 300 et 600 mm et concentrée sur trois mois. Elle est la zone la plus sèche. Elle connaît une grande variabilité interannuelle et spatio-temporelle des pluies, de fortes amplitudes thermiques diurnes et annuelles et de très fortes évapotranspirations pendant les périodes chaudes. Cette zone représente environ 25% de la superficie du pays. La zone est peu favorable à l'agriculture à part quelques cultures possibles comme le mil et l'arachide ; elle est à prédominance d'élevage.

- *La zone Nord-Soudanienne* est caractérisée par une pluviométrie moyenne comprise entre

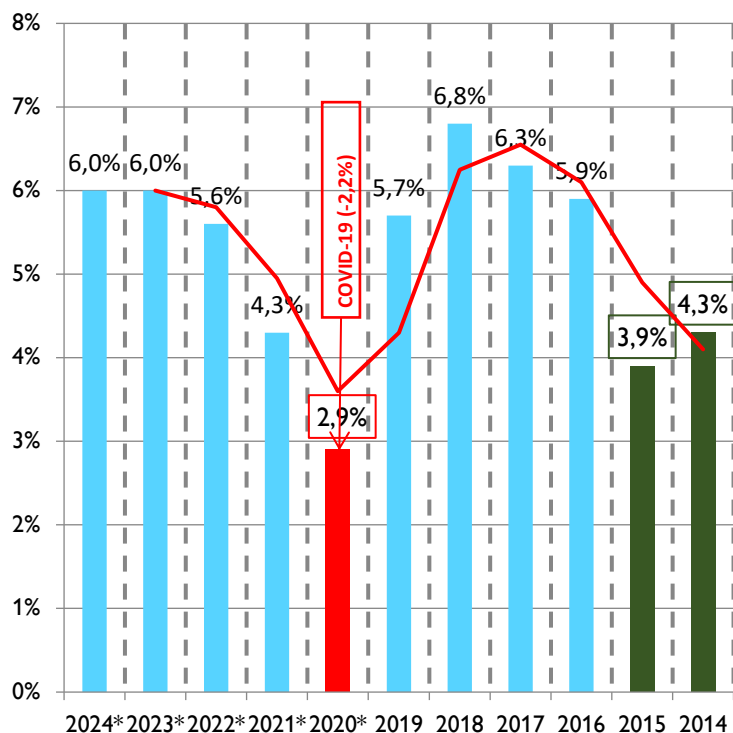
principalement du Nord et du centre vers cette zone. La zone est favorable à la culture du coton, du sorgho, du maïs, du riz pluvial, des tubercules.

## 2. Indicateurs macroéconomiques et socioéconomiques

Sous l'effet des chocs externes - chute des prix des matières premières (or, coton), 2014-2015, Covid-19, 2020 - la croissance économique du Burkina Faso fluctue mais reste résiliente sans phases de régression prolongées. A chaque crise succède un rebond, imputable principalement au dynamisme du sous-secteur agricole (+8,2%), sous l'impulsion de la performance de la filière coton, du secteur secondaire (+1,8%) résultant des BTP et des industries extractives, même si le secteur tertiaire accuse un ralentissement lié à la baisse des activités du secteur marchand durement impacté par les conséquences des mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie (Graphique 1). L'évolution du PIB/habitant est en progression de 223 USD en 2000 à 775 USD en 2020 et estimé à 851 USD en 2021 alors que le pays connaît un fort accroissement démographique ; le PIB/habitant aura quasiment plus que triplé en 20 ans (BM, 2021).

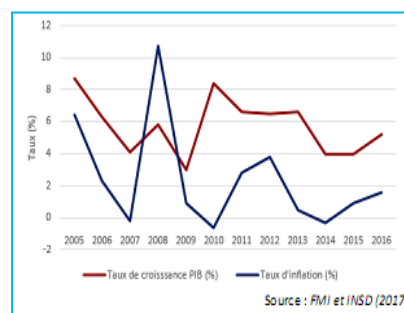
L'inflation, négative en 2019 (-3,2%), est estimée à 2,2 % en 2020 et 2,5% en 2021 ; elle poursuivrait sa progression suite aux difficultés d'importation de denrées de base, conséquence de la pandémie. Elle est cependant restée généralement sous la norme de la CEDEAO de 3% (Graphique 2). Une baisse de l'incidence nationale de pauvreté est observée passant de 47% en 2009 à 40% en 2018. La pauvreté est essentiellement rurale de 47% contre 25% en milieu urbain. La cartographie de la pauvreté montre des disparités régionales très marquées. Le taux de chômage est inférieur à 7 %. L'emploi ne permet pas toujours de sortir de la pauvreté, du fait de son instabilité liée en grande partie à son informalité. L'incidence nationale de pauvreté est passée de 47% en 2009 à 40% en 2014. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural dont elle contribue à pour une grande part (95%) à l'incidence de pauvreté nationale. En milieu urbain l'incidence de pauvreté est de 25% en 2014.

**Graphique 1: Evolution du PIB (%)**

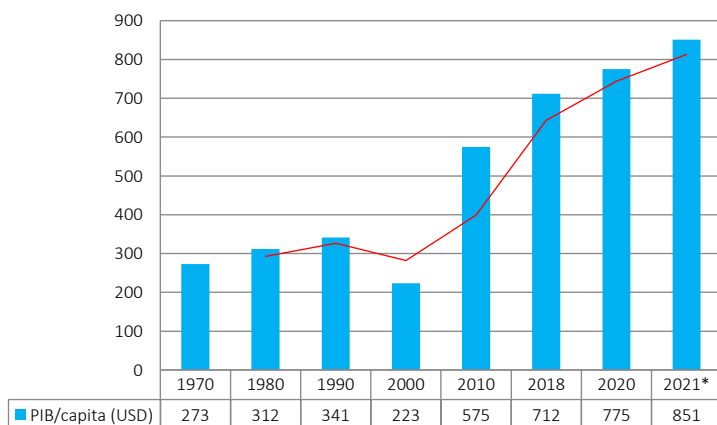


Année	Inflation (%)
2024*	-
2023*	2,5
2022*	2,6
2021*	2,5
2020*	2,2
2019	(-3,2%),

**Graphique 2 : PIB et Taux d'inflation**



**Evolution PIB/capita (prix constant)**



- **Triplement du PIB/capita en 20 ans entre 2000 et 2020.**
- **Une inflation en progression mais restée sous la norme de la CEDEAO de 3%.**

\* : Projections



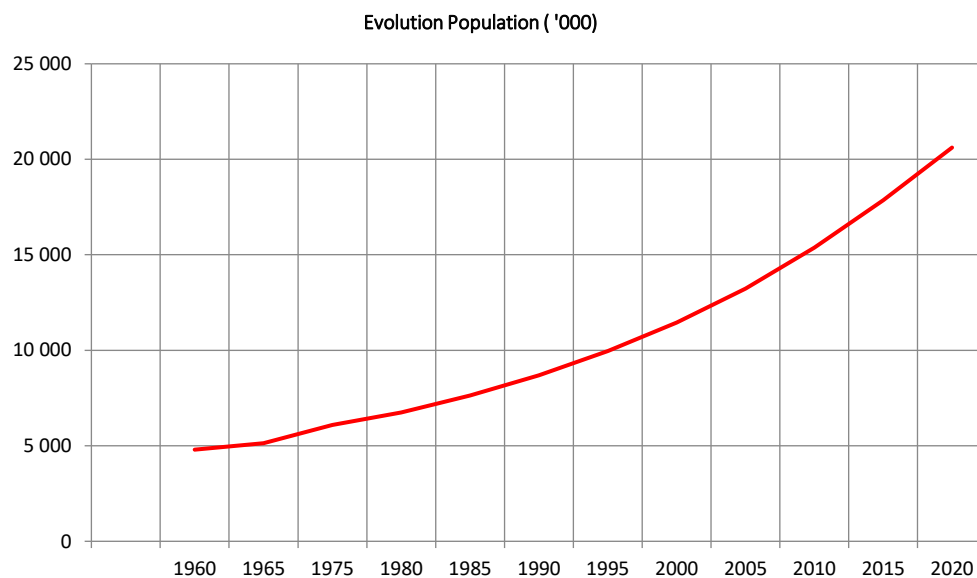
## II. DEMOGRAPHIE

## 1. Tendance générale

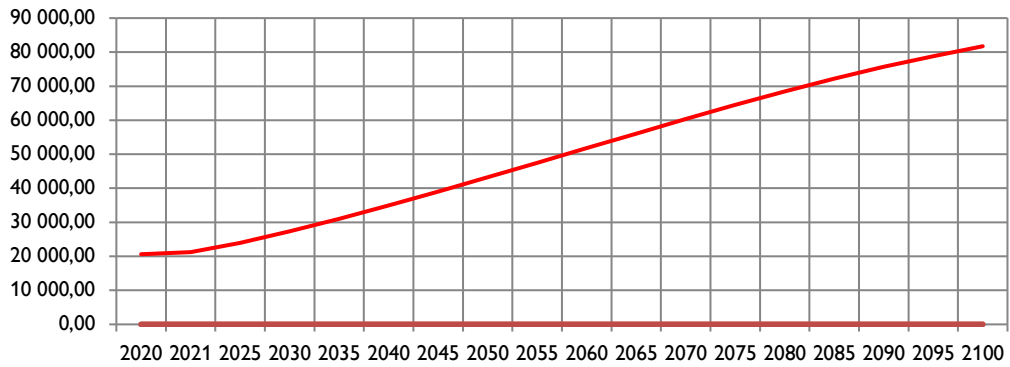
Des changements démographiques structurels profonds marquent la société burkinabè. Entre 1960 et 2020, la population a plus que quadruplé (avec 2,5-3%/an), passant de 4 800 000 habitants en 1960 à 21 000 000 habitants en 2020. Plus de la moitié de la population (54%) est âgée de moins de 18 ans en 2020 et une proportion des jeunes de 15-34 ans représente 33% de la population. La population urbaine représente 31% de la population totale, elle traduit une transition démographique relativement lente par rapport aux pays voisins ; elle est projetée dépasser la barre de 50% à l'horizon 2050 et s'observera essentiellement dans les deux principales villes du pays : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La pyramide des âges montre une forte représentativité des moins de 18 ans contrairement aux populations d'âges élevés (65 ans et plus). Ce qui se traduit par le rétrécissement rapide vers le sommet. Cette évolution témoigne d'une croissance démographique remarquable, résultant d'une baisse de la mortalité et d'une stabilisation relative du niveau de fécondité.

Ces évolutions sont un marqueur de la forte jeunesse de la population et témoignent d'un dividende démographique générateur d'une demande intérieure croissante et d'un développement du capital humain actif. Elles posent toutefois des défis majeurs en termes d'éducation, de formation professionnelle et d'employabilité, notamment des jeunes. L'urbanisation renforce les liens rural/urbain propices au développement des marchés et des demandes alimentaires nationaux. Ces liens sont une des clés du développement national permettant une amélioration des filières agro-sylvo-pastorales et halieutique favorables aux petits producteurs ruraux et aux agro-industries créatrices d'emplois agricoles et non agricoles le long des chaînes de valeur.

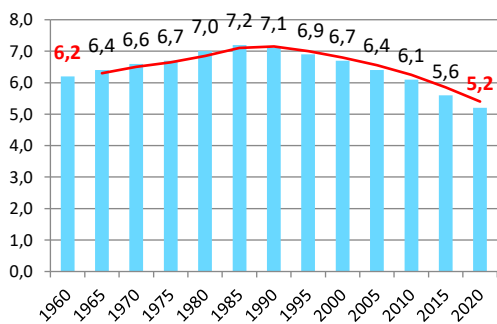
**Graphique 3 : indicateurs démographiques : Evolution et Projection**



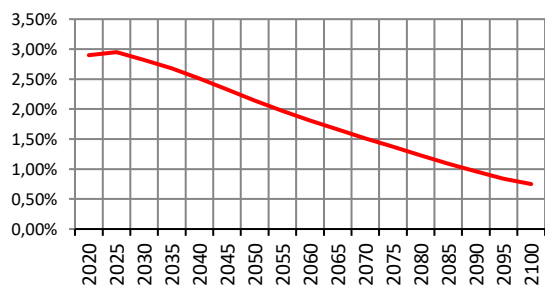
### Projections de la population ('000)



### Évolution de la fécondité (nb enfants/femme)



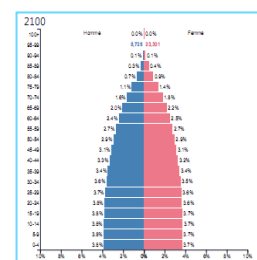
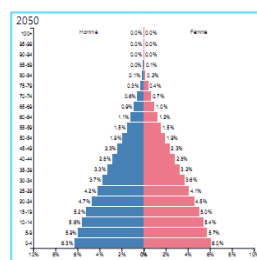
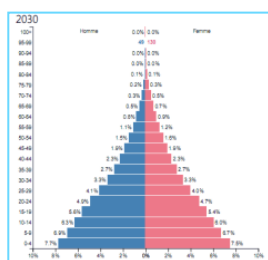
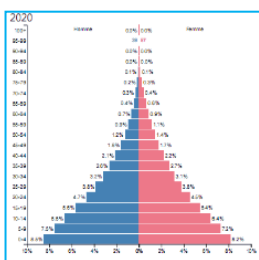
### Croissance démographique (%)



**En 60 ans le taux de fécondité a baissé d'à peine 1 enfant/femme.**

Ages (2018)	
<b>Espérance de vie</b>	62 ans Hommes : 60 ans Femmes : 64 ans
<b>Age médian</b>	18 ans Hommes : 17 ans Femmes : 18 ans
<b>Structure par âge</b>	0-14 ans : 44 % 15-34 ans : 33% 15-64 ans : 53 % 65 ans et plus : 3 %

### Pyramide des âges



## 2. Dynamiques démographiques, disponibilité en terres et adaptation des populations rurales

L'évolution de la population s'est faite différemment selon les régions. La région du Centre qui se révèle comme étant la plus peuplée. On note également des taux d'accroissement relativement élevés pour les régions des Hauts Bassins, de la Comoé et de l'Est. Il en est de même de celles du Sahel et du Centre-Nord. L'évolution du peuplement fait apparaître une prédominance du peuplement rural en dépit de l'urbanisation de certaines régions (Centre, Hauts-Bassins et Comoé), ainsi que le maintien de grandes disparités entre les concentrations de population du plateau central et les régions moins peuplées de l'Est, du Sahel et de l'Ouest. L'essor démographique a maintenu l'hétérogénéité de l'espace national.

Les sols sont structurellement de médiocre qualité avec des niveaux de fertilité variés. Leur pauvreté est aggravée par la nature du bilan hydrique dominé par l'alternance entre saison sèche et saison des pluies : forte insolation qui favorise l'évapotranspiration, violence des pluies qui accroît le lessivage des sols et les risques d'érosion. La qualité des sols et la répartition des pluies sont responsables de situations très différentes selon les régions. A l'échelle locale, les différences jouent un rôle important sur les dynamiques d'occupation des sols. A l'hétérogénéité des conditions naturelles s'ajoute une hétérogénéité de la répartition de la population. Celle-ci a des répercussions sur les disponibilités en terres agricoles et sur les modes d'exploitation des sols. Ce bilan global est peu favorable en termes de fertilité pour l'agriculture.

Les mécanismes traditionnels d'attribution de terres aux nouveaux migrants ont atteint leur limite du fait de la réduction voire la disparition des espaces d'accueil qui permettaient un jeu souple des droits fonciers. L'enjeu est alors d'anticiper les mesures favorables aux adaptations progressives des régimes fonciers. Le Gouvernement a pris acte et a fait de la sécurisation foncière un des axes majeurs des politiques de développement agricole avec une stratégie pensée à trois niveaux : i) un soutien au processus de gestion décentralisée des questions foncières, ii) une régulation foncière qui articule les réponses locales et les dispositifs législatifs et réglementaires et iii) une large implication des partenaires institutionnels publics traditionnels et privés concernés par la question foncière.

## 3. Conséquences sur la production agricole

La combinaison des facteurs physiques et humains a des conséquences importantes sur les conditions de production agricole :

- La surexploitation des espaces agricoles dans de nombreuses régions provoque une baisse de la productivité. Cette contre-performance, doublée des conditions pluviométriques aléatoires, ne permet pas l'autosuffisance alimentaire, en particulier dans les régions du Nord (Sahel, Nord, Centre-Nord).
- La tendance générale à la limitation de la disponibilité en terres de culture voire à la saturation foncière, dans la plupart des régions rend difficile la reproduction à l'identique des systèmes de production. Les espaces de la zone soudanienne soumises à un fort courant migratoire de colonisation agricole accentuent les disparités dans la répartition des exploitants agricoles, avec des conséquences sur le mode de gestion des terres.
- En l'absence d'une augmentation significative de la productivité et des productions agricoles, la mobilité inter-régionale de la population demeure la réponse paysanne à l'insécurité alimentaire. Les transferts de population d'une région à une autre accroît les pressions sur les terres dans les régions d'accueil.

- Le nouveau contexte réclame le passage des systèmes extensifs à des systèmes plus intensifs et durables par la mobilisation de moyens techniques et financiers déterminants et des régimes fonciers plus adaptés qui accompagnent les mutations rurales.



### I. III. CHANGEMENT CLIMATIQUE

## 1. Constat d'ensemble

Les contraintes climatiques sont une réalité vécue au Burkina Faso. Elles se sont amplifiées du fait de la succession d'événements climatiques « extrêmes » caractérisés par une fréquence et une amplitude accrue des accidents climatiques, en particulier des sécheresses et des inondations et des variations de la température maximale de 32,8 °C à 36,6 °C en zone sahélienne et de la température minimale de 20°C et 22°C. Les régions exposées connaissent une plus grande variabilité interannuelle, intra-annuelle et spatiale des précipitations entraînant une volatilité des résultats, qui engendre des risques accrus de pénuries périodiques ou chroniques, notamment alimentaires.

Plus spécifiquement, ces événements ont une incidence négative sur : i) le glissement des isohyètes vers le sud qui affecte l'ensemble des écosystèmes et des systèmes de production ; ii) la production agricole, notamment pluviale, les céréales sont les principales cultures les plus affectées ; iii) l'élevage qui subit un déficit du bilan pastoral et une transhumance forcée du Nord vers le Sud ; iv) le secteur de l'eau avec des effets sur la réduction des eaux de surface et souterraines, impactant les besoins en eau potable, d'irrigation, et d'abreuvement des animaux ; v) la dégradation du couvert végétal et de l'état des sols surtout en zone sahélienne ; vi) les dommages sur les établissements humains et les infrastructures.

Les modèles climatiques à long terme (2050) prévoient une tendance à la baisse des précipitations moyennes annuelles (entre 3,4% et 7,3%) et une tendance à la hausse des températures moyennes annuelles (entre 0,8° et 1,7° C). Toutefois, ces modèles prévisionnels ne sont pas encore suffisamment développés pour permettre des programmes d'actions détaillés. Cela dit, ils ont le mérite de circonscrire les défis majeurs face aux risques climatiques. Ils consistent à : i) réduire la vulnérabilité des ménages et des groupes sociaux les plus exposés (sécurisation) en élargissant leurs marges de manœuvre par un accroissement de leurs actifs physiques, économiques, sociaux ; ii) soutenir les populations et la communauté affectées dans leur effort d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique à l'aide de systèmes de production intensément écologiques résilients et adaptés.

Les agriculteurs et éleveurs ne sont pas restés passifs face au CC, ils ont adopté diverses stratégies et pratiques dans la conduite de leur exploitation et dans l'organisation de leurs systèmes d'activités : i) des pratiques de conservation des sols et de l'eau (zai, cordons pierreux, demi-lunes) ; ii) la recherche de la diversité afin de minimiser les risques au sein des exploitations comme à l'échelle des terroirs villageois ; iii) l'association de cultures qui permet, par un effet de compensation entre espèces associées, une couverture du sol au cours d'un cycle de culture et une productivité optimale de la terre et du travail ; iv) la diversification des activités et des revenus par l'exercice d'activités autres que l'agriculture pour surmonter les fluctuations de revenus induites par le changement climatique ; v) le stockage de récoltes pour tamponner les effets des risques climatiques ; et vi) l'adaptation par la mobilité par la délocalisation des cultures et les déplacements provisoires ou définitifs des éleveurs des zones les plus exposées vers d'autres zones aux conditions plus favorables.

## 2. Filières Stratégie d'adaptation et d'atténuation

Face au CC, la stratégie globale et consensuelle d'adaptation et d'atténuation repose sur :

- La reconnaissance des contextes agroécologiques et socioéconomiques locaux et des groupes de producteurs dans leur diversité, leur spécificité, leur multifonctionnalité, leurs pratiques et comme des modèles de production résilients.

- La priorisation des investissements qui renforcent les groupes exposés dans leur rôle fondamental en matière de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles, et qui soutiennent les actions concrètes en faveur de mesures d'adaptation et d'atténuation des menaces liés au CC.
- Une approche globale qui incorpore une gestion intégrée des espaces (ou paysages) ruraux et des techniques agroécologiques du fait de leurs apports combinés sur les écosystèmes.
- Le recours à des partenariats clés qui tirent parti des mesures d'incitation et des financements disponibles dans le cadre de fonds spécifiques qui rétribuent ou compensent les producteurs et les communautés locales pour leur effort d'adaptation et d'atténuation.
- Une cohérence avec les plans, programmes sectoriels et territoriaux par une meilleure coordination des acteurs et des politiques mobilisés sur la thématique du CC.
- Un suivi, une évaluation et une capitalisation des acquis et leur dissémination à plus grande échelle.



#### **IV. SECTEUR AGRO-SYLVO-PASTORAL APERÇU GENERAL**

## 1. Agriculture

Le secteur agricole occupe quelque 86% de la population active, contribue pour 35-40% au PIB et constitue la principale source d'alimentation et de revenus. La superficie des terres cultivables est évaluée à environ 9 000 000 ha (un tiers du territoire national). La part des superficies agricoles dans les superficies totales est passée de 8% en 1984 à plus de 17% en 2011. La superficie totale exploitée sous irrigation demeure faible mais a augmenté, passant de 58 000 ha en 2008 à 134 000 ha en 2015.

Le secteur agricole est caractérisé par une faible productivité due aux conditions climatiques difficiles, à l'insécurité foncière et aux difficultés d'accès aux intrants et aux équipements agricoles liées au manque de financement<sup>2</sup>. Le secteur abrite environ 900 000 petites exploitations familiales de moins de 5 hectares avec des capacités productives généralement faibles. Les exploitations de plus de 20 ha sont très minoritaires, en partie détenues par des investisseurs privés. Une catégorie intermédiaire entre 5 et 20 ha existe également.

Tableau 1: Potentiel physique	
Surface totale pays	27 420 000 ha
Surface terre Arable	9 000 000 ha
% de la surface totale	33%
Surface cultivée/an	3 500 000 ha
% surface total arable	39%
Surface agricole irrigable	233 500 ha
Surface irriguée	26 800 ha
% surface irriguée	12%
Surface bas-fonds aménageables	500 000 ha
Plans d'eau (barrages, lacs, mares)	1 200
Potentiel en eaux de surface	10 000 000 000 m <sup>3</sup>
Potentiel en eau souterraine	113 000 000 000 m <sup>3</sup>

La production agricole est dominée par les céréales (sorgho, mil, maïs et riz), principales cultures vivrières qui couvrent environ 4,2 millions d'hectares, soit les trois quarts des superficies cultivées et de la production totale. Reposant avant tout sur des petites unités de production familiales, les productions céréalières affichent une tendance croissante, mais instables d'une année à l'autre ; en période de pluviométrie normale, elles couvrent globalement les besoins nationaux. Le maïs est en plein développement, notamment dans les zones cotonnières où la culture est intégrée aux systèmes de production du coton et bénéficie des arrières-effets agronomiques de ce dernier. La production nationale de riz ne couvre qu'environ un tiers des besoins de consommation (Graphique 4). Par insuffisance de maîtrise de l'eau qui permettrait de sécuriser les cultures, l'accroissement des productions annuelles repose sur l'extension des surfaces cultivées pour répondre à l'augmentation de la taille des familles et des besoins, au détriment des jachères.

Les exploitations s'adonnent à d'autres productions non céréalières à vocation alimentaire et commerciale qui s'avèrent sources de revenus et de sécurité alimentaire et nutritionnelle : i) le niébé doit sa progression à sa tolérance relative au déficit pluviométrique et à son succès sur les marchés urbains nationaux et des pays voisins ; ii) les productions maraîchères se développent tant en milieu rural qu'urbain et péri-urbain; iii) le coton est un produit stratégique par sa contribution au revenu monétaire du monde rural et à l'économie nationale, à la création d'emplois, à son effet d'entraînement sur des cultures de céréales comme le maïs et à ses possibilités de transformation en produits dérivées (huile, savon, sous-produits pour aliments du bétail) ; iv) le sésame dont le fort développement est dû à sa culture peu exigeante en fertilité, en quantité d'eau de pluie et en coûts de production, ainsi qu'à son usage varié (huile, pâtisserie) et l'augmentation des demandes extérieures.

<sup>2</sup> : A peine 44% des exploitants agricoles auraient accès aux services de mécanisation. La part des exploitants ayant accès aux semences améliorées était de 19% en 2015, et la consommation d'engrais minéraux à l'hectare de 40 kg à 50 kg.

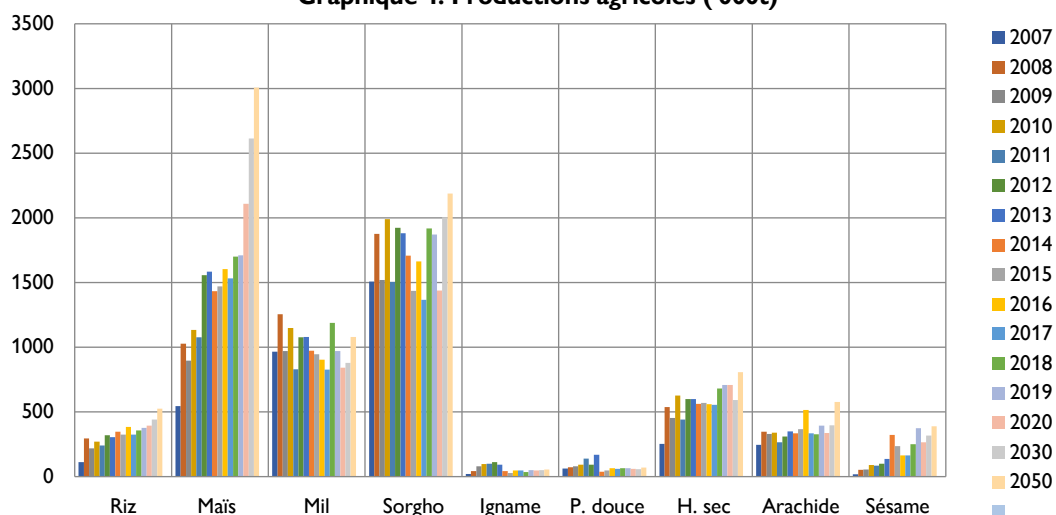
Depuis 2007, la disponibilité locale en céréales sèches suit une tendance à la hausse, d'une moyenne de plus de 3 000 000 tonnes en 2007 à plus de 4,500 000 tonnes en 2019. Cette évolution a été surtout influencée par une augmentation continue de la production de maïs qui a triplé sa production. La production rizicole connaît également une évolution importante en termes relatifs, mais la production reste largement en deçà des besoins. La production du niébé suit également une tendance à la hausse depuis une dizaine d'années, avec, néanmoins, une production plus irrégulière qui est fonction de sa performance saisonnière et des incitations des marchés. La production céréalière a augmenté grâce aux subventions (intrants et de matériel agricoles) qui ont permis un accroissement significatif des superficies et des rendements (en particulier du maïs et du riz). Ces tendances agrégées cachent d'importantes différences spatiales. Les régions de l'ouest et la zone soudanienne sud affichent des excédents structurels, tandis que les régions du centre et du nord connaissent des déficits. Les échanges entre les zones excédentaires et les zones déficitaires comblent partiellement ce différentiel. Des échanges commerciaux régionaux assurent l'offre des céréales (surtout de maïs) dans les régions frontalières sur la base d'accords régionaux.

**Tableau 2 : Evolution des productions agricoles ('000t)**

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	2030*	2050*
<b>Riz</b>	113	295	219	271	241	319	305	348	325	385	326	357	377	395	442	525
<b>Maïs</b>	546	1 027	896	1 133	1 077	1 556	1 585	1 433	1 470	1 603	1 533	1701	1711	2 108	2614	3006
<b>Mil</b>	966	1 255	971	1 148	829	1 078	1 079	973	946	905	828	1189	970	841	878	1079
<b>Sorgho</b>	1 507	1 875	1 521	1 990	1 506	1 924	1 880	1 708	1 436	1 664	1 366	1918	1872	1 439	2005	2189
<b>H. sec</b>	253	538	454	626	441	599	600	563	571	559	556	681	708	708	591	807
<b>lgname</b>	20	43	81	98	100	113	92	44	29	48	47	36	50	48	50	56
<b>P. douce</b>	62	73	81	93	140	93	168	38	47	66	59	64	66	61	58	70
<b>Sésame</b>	19	52	56	91	85	100	137	322	235	164	164	251	375	265	317	389
<b>Arachide</b>	245	346	331	340	265	311	350	335	366	516	334	328	393	338	397	578

*Sources : Données statistiques DGESS/MAAH 2018 ; Bilans Alimentaires du Burkina Faso 2013 – 2019, FAO 2020.*

**Graphique 4: Productions agricoles ('000t)**



*Riziculture*<sup>3</sup>

<sup>3</sup> : Source CARD.

Le riz est la quatrième céréale cultivée et sa demande est en pleine croissance. Trois modes de riziculture sont rencontrés sur une superficie de riz paddy de 132 000 ha pour une production totale de 377 000 en 2019. La production nationale demeure modeste, la couverture des besoins était de 56% en 2014. La contribution de la filière rizicole à la croissance économique reste faible qui s'explique par le caractère précaire des productions dont l'essentiel des productions est autoconsommé avec des superficies des parcelles par ménage généralement trop petites et des modes de production qui n'autorisent pas une productivité importante :

Mode de production	Part/Sup. totale	Part/Prod. totale
Périmètres irrigués	14%	32%
Bas-fonds aménagés	23%	24%
Bas-fonds non aménagés	48%	33%
Pluvial strict	16%	11%

productions dont l'essentiel des productions est autoconsommé avec des superficies des parcelles par ménage généralement trop petites et des modes de production qui n'autorisent pas une productivité importante : i) périmètre irrigué : 1 ha/producteur ; ii) bas-fond aménagé : 0,25 ha/producteur ; iii) bas-fond non aménagé : 0,40 ha/producteur ; iv) pluvial strict : 0,60 ha/producteur. Les zones de productions rizicoles comprennent les grandes plaines rizicoles de Bagré, Sourou, Bama, Banzon, Mogtedo, Karfinguela. Les espaces de bas-fonds et de pluvial se trouvent sur tout le territoire, en particulier dans les zones soudanienne et sub-soudanienne. Les rendements sont relativement faibles, 2,5-3 t/ha en moyenne, très variables selon : les variations pluviométriques et la faible utilisation d'intrants et d'équipements agricoles.

## 2. Elevage<sup>4</sup>

L'élevage est essentiellement de type pastoral, agropastoral plus sédentaire et extensif. Des élevages semi-intensifs et intensifs se développent autour des centres urbains. L'effectif du cheptel est constitué essentiellement des bovins, des ovins et des caprins, mais également d'autres animaux tels que les porcins et les volailles.

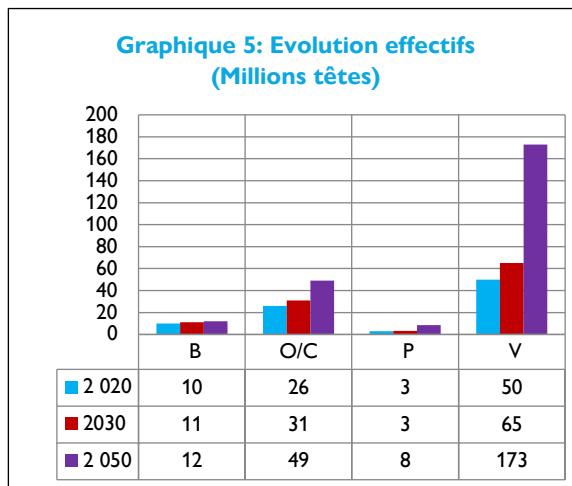
L'élevage occupe près de 86% de la population active du pays et représente environ 15% du PIB du pays et est le deuxième plus grand contributeur à la valeur ajoutée agricole, après l'or et le coton<sup>5</sup>. Les systèmes d'élevage pastoraux et agro-pastoraux assurent une grande part de la fourniture de viandes, de lait et des produits dérivés. Il s'agit essentiellement d'un élevage à vocation viande ou parfois mixte viande-lait. Il existe encore peu d'élevages laitiers spécialisés (environ 200) et la plupart d'entre eux ont une productivité faible. Les besoins en lait ne sont pas couverts et le pays doit importer des quantités importantes de produits laitiers (essentiellement sous forme de lait en poudre) pour satisfaire la demande. Le système pastoral caractérisé par la mobilité des troupeaux et la pâture extensive constitue un moyen adapté de mise en valeur de l'espace pastoral et de préservation du cheptel<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> : Source : Données statistiques DGESS/MAAH 2018, Bilans Alimentaires du Burkina Faso 2013 – FAO 2019.

<sup>5</sup> : Source : FAO-2007, FAO-2018.

<sup>6</sup> : La mobilité du cheptel et les règles sociales facilitant l'accès et la gestion des ressources naturelles constituent les éléments fondateurs de ce système de production, dont les qualités reposent avant tout sur les capacités avérées d'adaptation et de résilience des populations pastorales à évoluer dans un environnement changeant, volatil et compétitif.

Tableau 4 : Evolution effectifs cheptel ('000 têtes)			
Espèces	2020	2030	2 050
Bovins	10 000	11 000	12 000
Ovins/Caprins	26 000	31 200	49 000
Porcins	2 800	3 360	8 400
Volailles	50 000	65 000	173 000



Les Régions du Sahel, des Hauts-Bassins et de l'Est sont celles qui hébergent le plus de bovins, tandis que les effectifs, les moins importants, sont détenus par les Régions du Centre. Quant aux effectifs des ovins et caprins, les Régions du Sahel et du Centre-ouest sont celles qui en comptent le plus de têtes. Les porcins sont plus importants en termes d'effectif dans les Régions du Centre-ouest. Les volailles (poules et pintades), sont plus nombreuses dans les régions du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins.

### 3. Filière laitière

La production laitière annuelle des vaches locales est en moyenne de 120 litres. Une grande partie du lait est utilisée pour élever les veaux, le reste est autoconsommé ou commercialisé localement de manière informelle. Une faible quantité de lait atteint les points de collecte centraux des laiteries. La consommation annuelle de lait par habitant qui est de 20-30 litres est faible par rapport à la moyenne ouest-africaine. De 2009 à 2018, on constate une évolution de la production de lait local loin de couvrir les besoins de la population sans cesse croissante. Cette insuffisance de la production nationale contraint à recourir à l'importation des produits laitiers.

En milieu rural, le lait est un des rares produits agricoles qui permette une rentrée d'argent quotidienne. La majeure partie du lait est produite en milieu pastoral et rural, à petite échelle au niveau des ménages et sous un mode extensif. En zones péri-urbaines, les élevages laitiers pratiquent un système de production plus intensif pour la vente directe aux consommateurs, aux collecteurs, aux mini-laiteries ou aux industries laitières<sup>7</sup> ; ce système de production entretient par endroits des échanges fonctionnels avec des communautés pastorales. La filière laitière constitue un enjeu économique et une opportunité indéniable pour un nombre important d'opérateurs et opératrices économiques. Elle ouvre d'énormes possibilités d'emplois en particulier au niveau des fermes laitières qui connaissent un essor important poussé par l'urbanisation et l'émergence d'une classe moyenne.

En dehors de quelques exemples de filières industrielles intégrées, la filière laitière est généralement courte en raison du caractère périssable du lait et de l'état précaire des chaînes de froid. Les laiteries jouent un rôle important dans la structuration des bassins laitiers et dans l'évolution des systèmes d'élevage autour des centres urbains. Le lait local s'y montre compétitif vis-à-vis de la poudre de lait

<sup>7</sup> : Les mini-laiteries sont de petites structures en zones urbaines, transformant surtout le lait local ; elles entretiennent des rapports avec des élevages laitiers en milieu péri-urbain. Les industries laitières basées dans la capitale, transforment surtout du lait en poudre importé de plus en plus complété avec du lait frais collecté localement.

reconstitué sur certains segments très spécifiques du marché. Toutefois, compte tenu de la persistance du grand écart entre la demande et la production nationale de lait, la satisfaction de la demande nationale repose encore de manière significative sur l'importation de produits laitiers.

## 4. Production halieutique

La production domestique du poisson oscille entre 18 000 et 23 000 tonnes de poissons équivalent frais. La quasi-totalité de cette production est consommée localement à hauteur de 6 à 8 kg/pers/an. Toutefois, la production nationale est loin de satisfaire les besoins nationaux, entraînant une importation importante et croissante de poisson (de 10 000 Tonnes en 1998 à 60 000 tonnes en 2011) pour combler le déficit.

## 5. Organisation rurale

### a. Organisations de producteurs (OP)

Le Burkina Faso a opté pour une approche communautaire du développement depuis les années 1960. Suivant l'évolution des politiques gouvernementales, cette approche a entraîné la mise en place de diverses formes d'OP dans un cadre réglementaire reposant sur la Loi n°014/99/AN de 1999 pour les coopératives et la Loi 10 de 1992 pour les associations. Conformément à ce cadre, les OP se sont constituées par filière à différentes échelles géographiques : les organisations de base, les unions, les fédérations ou faïtières et la confédération paysanne du Faso (CPF) qui regroupe les faïtières de différentes filières.

- Les organisations de base sont les coopératives et les groupements des producteurs. D'un peu plus de 30 000 en 2002, le nombre de groupements de base était estimé à 40 000 en 2006.
- Les unions se structurent selon la division administrative en unions villageoises, unions départementales, unions provinciales et unions régionales.
- Les faïtières regroupent principalement : i) l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPC-B), ii) l'Union nationale des producteurs de riz du Burkina (UNPR-B), iii) l'Union nationale des producteurs de mangue du Burkina (UNPMB), iv) l'Union nationale des producteurs d'oignons du Burkina (UNAPOB) et v) l'Union nationale des producteurs semenciers du Burkina (UNPSB).
- La CPF englobe i) la Fédération des professionnels agricoles du Burkina (FEPA-B) qui regroupe l'Union Nationale des producteurs de Céréales sèches du Burkina (UNC-B) et l'Union Nationale des Producteurs de Fruits et Légumes du Burkina (UNPFL-B), ii) la Fédération nationale des jeunes producteurs agricoles du Burkina (FNJPA-B) et iii) et la Fédération nationale des femmes rurales du Burkina (FENAFER-B) qui rassemble des organisations dont certaines exercent des activités non agricoles.

La majorité des organisations sont fonctionnelles et fournissent des services économiques aux membres selon le niveau d'organisation et la filière. En règle générale, quelle que soit la filière, ce sont les organisations de grande taille (unions provinciales, régionales, nationales et faïtières) qui fournissent davantage de services économiques. Les filières coton et riz se singularisent avec des OP de base qui exercent des fonctions économiques en faveur de leurs membres, les services se limitent à la fourniture d'intrants et la vente de la récolte pour rembourser les crédits de campagne.

### b. Organisations interprofessionnelles (OIP)

La mise en place des OIP vise à créer un cadre de concertation pour renforcer les échanges, organiser le marché et promouvoir des relations verticales entre les différents opérateurs au sein des filières. Lorsqu'elles fonctionnent correctement, les OIP peuvent contribuer à améliorer et formaliser les dialogues, réguler le fonctionnement des filières agricoles, sylvicoles, pastorales, halieutiques et fauniques. Les OIP se sont vues confier un rôle important dans la régulation des marchés (gestion de l'offre, gestion des marchés et pilotage des filières).

Des multiples OIP sont constituées, parmi lesquelles : i) le Conseil des oléagineux du Burkina (COB), ii) le Comité interprofessionnel du riz du Burkina (CIRB), iii) le Comité interprofessionnel des céréales du Burkina (CICB), iv) l'Association interprofessionnelle du coton du Burkina (AICB), v) le Cadre de concertation de la filière fruits et légumes (CNCFL), vi) la Table filière banane (TF Banane), vii) l'Association des professionnelles de la mangue du Burkina, viii) le Cadre de concertation pour la promotion des ressources animales (CNC/RA), ix) la Table filière lait (TF lait), x) l'Interprofession bétail/viande (IPROBEVI/BF), xi) l'Interprofession volaille locale (IPROVL/BF), xii) la Table filière karité (TF Karité),

Les OIP ont été renforcées dans leur réussite au plan sous-régional par la Politique agricole de l'union (PAU) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la CEDEAO, pour ce qui concerne la promotion des chaînes de valeur des produits à fort courants d'échanges entre les pays membres.

### c. Services offerts aux membres

- L'UNPR-B créée dans les grandes plaines rizicoles (Bagré, Bama, Banzon, Mogtédou, Karfiguélé, Douna et Sourou)<sup>8</sup> revendique 7 000 membres environ et dispose de 9 employés permanents. Les services offerts aux membres sont surtout des formations en organisation et sur les bonnes pratiques agricoles de production (utilisation des semences améliorées, formation technique). Les fonctions économiques, exercées par les organisations de base de l'union, sont relatives à i) la gestion des périmètres (gestion du réseau hydraulique, des plaines et recouvrement des redevances) ; ii) l'approvisionnement des membres en intrants et équipements agricoles via le crédit agricole ; et iii) la commercialisation du paddy des membres. Il existe une multitude de groupements de producteurs de riz sur les bas-fonds aménagés et en riziculture pluviale dont le nombre et les effectifs des membres et les fonctions exercées sont mal connus.
- L'UNPCB est la faîtière des Groupements des producteurs de coton (GPC) créés en 1996 dans le but de faciliter l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles, la bonne gestion des crédits, et l'augmentation de la production. L'UNPCB est organisée en unions villageoises, départementales, provinciales et nationale. Elle compte 12 254 GPC répartis dans 8 005 villages, 280 départements et 36 provinces avec 27 unions provinciales et 174 unions départementales qui totalisent 350 000 producteurs. Par ailleurs, l'UNPC-B intervient dans les fonctions techniques, de commercialisation groupée des céréales (notamment le maïs), de développement de partenariat avec la recherche, de renforcement de la structuration des organisations des producteurs, et de réalisation d'infrastructures rurales.
- Les OP/OIP filière céréales sèches sont peu connues à l'exception de l'Union des groupements de commercialisation des produits agricoles (UGCPA) dans la Boucle du Mouhoun qui

---

<sup>8</sup> : On rencontre sur les plaines rizicoles aménagées : i) 1 coopérative à Banzon pour 732 riziculteurs, ii) 1 coopérative à Mogtédou pour 378 riziculteurs, iii) 16 groupements et 1 union à Bagré avec 1632 exploitants et 6 groupements non membres avec 634 exploitants, iv) 5 coopératives et 1 union à Karfiguélé pour 737 exploitants, v) 8 et 1 union coopératives à Bama pour 1 300 exploitants et vi) et 13 coopératives et 1 union dans la Vallée du Sourou avec plus de 2.000 exploitants.

approvisionne en intrants et commercialise une partie de la production appartenant aux différents groupements membres. Créée en 1993, l'Union compte 85 groupements de base avec 2100 membres. Outre les céréales sèches, l'union commercialise des quantités marginales de niébé sur le marché local et de bissap biologique à l'export. Durant la campagne 2009-2010, elle a commercialisé 4 050 tonnes de céréales principalement aux acheteurs institutionnels et aux opérateurs privés. L'UGCPA est membre de la FEPA-B, elle revendique plus de 1 345 groupements et coopératives de producteurs.

- Les OP/OIP d'autres filières agricoles sont : i) l'Union nationale des producteurs de mangues du Burkina (UNPMB) créée en novembre 2010. Elle regroupe 16 organisations des producteurs et exerce un rôle économique dans le cadre des réseaux de commercialisation gérés par des entreprises d'exportation; ii) l'UNAPOB qui regroupe 10 unions provinciales des organisations de producteurs d'oignon ; iii) l'UNPFL-B qui comprend l'union coopérative de production et d'exportation de haricot vert au cours de la décennie 80 ; iv) l'Union départementale des producteurs de sésame de Tansila (UDPS-T) dans la province des Banwa qui compte 28 groupements de producteurs de sésame. Il en existe également des unions départementales, provinciales et régionales dans la Boucle du Mouhoun et l'Est.

#### d. Acquis majeurs

- Les OIP ont des rôles variables dans l'organisation des filières. Selon les filières, leurs missions vont de la mise en œuvre de plans d'actions élaborés par l'Etat avec les opérateurs privés (Comité interprofessionnel des céréales du Burkina-CICB), ou de la gestion de filières largement administrées (Association interprofessionnelle du coton du Burkina-AICB), à la structuration et l'élaboration de stratégies de souveraineté alimentaire (Comité interprofessionnel du riz du Burkina-CIRB) en passant par le déploiement de filières sur des marchés de « niche » (cadre de concertation de la filière fruits et légumes (CNCFL), table filière banane (TF Banane), association des professionnels de la mangue du Burkina, table filière karité,...).
- La mise place des OP/OIP a créé des conditions favorables à un accroissement des revenus des producteurs et des opérateurs économiques en amont et en aval de la production sur les bases d'un développement de filières porteuses nationales et sous-régionales et d'une approche axée sur la liaison production /marché.
- La professionnalisation et le renforcement des capacités ont fait des OP/OIP un instrument efficace de la régulation des filières. Les OP sont devenues, au sein des OIP, porteuses d'activités génératrices de revenus et d'une participation dynamique au développement du secteur agro-sylvo-pastoral.
- L'appui, outre leur bon fonctionnement, a inscrit les OP/OIP dans une dimension de cogestion des politiques agro-sylvo-pastorales à travers l'agriculture contractuelle.
- Les OIP sont devenues des relais de plus en plus efficaces de la politique en concrétisant leur adhésion aux orientations des politiques publiques.

## 6. Financement agricole et rural

### a. Cartographie et Bilan du marché financier agricole et rural<sup>9</sup>

Plusieurs catégories d'institutions financières se partagent le marché financier :

---

<sup>9</sup> : Sources : État des lieux du financement agricole au Burkina Faso, 2018- Desjardins Développement international, Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest, 2011.

- Un système bancaire qui compte, en 2011, 13 banques, 4 établissements financiers et 254 agences essentiellement concentrées dans les centres urbains et semi-urbains. Les interventions spécifiques se limitent à la filière coton et ponctuellement à d'autres activités liées aux chaînes de valeur agricoles et animales. Ces institutions financières financent principalement la filière coton dont les recettes sont totalement maîtrisées par un des organismes d'achats centralisés<sup>10</sup> permettant un gage de remboursement des crédits accordés<sup>11</sup>. Ce secteur a connu ces dernières années une mutation importante en termes de transformation, de fusion-absorption et d'extension<sup>12</sup>. Le taux de pénétration est faible : 7%.
- Des systèmes financiers décentralisés (SFD), répartis en : i) 132 SFD en majorité à caractère mutualiste, organisés en Réseau de Caisses Populaires du Burkina (RCPB) qui déploie 185 points de service présents dans les 45 provinces du pays. Ces SFD représentent la majorité des dépôts et du portefeuille de crédits et assurent la quasi-totalité des encours de crédit à la production de court terme et d'épargne ; ii) 14 SFD à caractère associatif représentant une minorité des crédits octroyés, de l'encours de crédit et des dépôts ; iii) des SFD de forme commerciale au nombre de 5 Sociétés Anonymes (SA) et 2 Société à Responsabilité Limitée (SARL) dont la contribution reste très marginale en termes d'octrois de crédit, de clients et de dépôts d'épargne. Le taux de pénétration est de 14%. Une association professionnelle, l'APIM-BF (Association professionnelle des institutions de microfinance du Burkina Faso) créée en 2002, rassemble une quarantaine de membres et présente un cadre approprié de concertation et d'actions en faveur de la professionnalisation des IMF en relation avec les préoccupations du secteur de microfinance.
- Des fonds nationaux de financement au nombre de 15 soutiennent des programmes gouvernementaux spécifiques en direction des catégories de populations (jeunes, femmes, exploitations agricoles, éleveurs, tec.) et des secteurs (acquisition publique d'équipements agricoles, recherche scientifique, innovation, investissements à l'intention des collectivités territoriales. La plupart de ces fonds interviennent en accordant des prêts assortis de subventions<sup>13</sup>. Leurs interventions ont conduit aux constats suivants : i) un faible volume des opérations, ii) des objectifs partiellement remplis et de façon peu efficace ; iii) des frais d'exploitation et un taux de non-remboursement élevés et iv) un faible impact sur le secteur rural. Par ailleurs les crédits subventionnés non assortis de processus de recouvrement, ont eu un effet déstabilisateur sur le développement d'une offre de financement sur des bases économiques viables et pérennes.
- Les faiblesses et les contraintes majeures relevées font référence : i) à la réticence des institutions financières à prêter au secteur agricole qui découle en grande partie du niveau de risque élevé associé au secteur ; ii) aux structures de coûts élevés inabornables pour les petits producteurs ; iii) aux exigences en matière de garantie des prêts et plus particulièrement pour les femmes et les jeunes entrepreneurs ; iv) à l'absence ou l'insuffisance de crédits à moyen et

<sup>10</sup> : Société Burkinabé des Fibres Textiles (SOFITEX), Société cotonnière du Gourma (SOCOMA) et Faso Coton.

<sup>11</sup> : Les crédits sont essentiellement à court terme, d'une durée ne dépassant pas douze mois, destinés à l'approvisionnement par les producteurs des intrants nécessaires auprès des sociétés cotonnières pour la production du coton.

<sup>12</sup> : i) transformation d'un établissement financier (la *Financière du Burkina*) en banque, sous la dénomination de *Coris Bank International (CBI)*, ii) fusion-absorption de la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB) par *Ecobank Burkina*, iii) participation majoritaire du groupe bancaire nigérian *United Bank of Africa (UBA)* au capital de la Banque Internationale du Burkina (BIB), iv) installation d'une succursale de la Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO) du groupe bancaire marocain *Attijariwafa Bank*, v) fusion-absorption de la Banque Régionale de Solidarité (BRS) par *Orabank-Côte-d'Ivoire* suivi d'une installation d'une succursale au Burkina Faso et vi) installation de la *Banque de l'Union Burkina Faso (BDU)*, ouverte en 2015.

<sup>13</sup> : Fonds national de la recherche scientifique et de l'innovation pour le développement (FONRID), Fonds d'investissements des collectivités décentralisées (FICOD, Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT).

long terme pour financer l'acquisition d'immobilisations ; v) une connaissance trop partielle des IMF des spécificités du secteur agricole, notamment dans l'analyse des systèmes d'activités et des marchés agricoles ; vi) à une faible infrastructure financière handicapée par le manque de ressources ; vii) et à un cadre de coordination spécifique des politiques de financement rural encore peu efficace.

## **b. Cadre institutionnel, légal et réglementaire**

La *Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNFI) – 2019-2023* en vigueur fait suite à une succession de stratégies depuis 2006, dans un but constant d'améliorer l'accès à des produits et services financiers aux populations exclues du circuit bancaire classique, en organisant le secteur de financement rural et en l'intégrant au marché financier. La stratégie tire ses fondements du *Plan National de Développement Economique et Social (PNDES)- 2016-2020*. L'objectif global affiché est l'accès à des produits et services financiers abordables et adaptés aux acteurs du monde rural sans exclusive : petits producteurs, petites et moyennes entreprises agricoles et agroalimentaires, femmes, jeunes. Les *axes stratégiques* s'articulent autour i) de l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité du financement agricole, ii) de l'amélioration des infrastructures de crédit, iii) de la promotion de la finance digitale, iv) de l'amélioration des options de couverture des risques et v) du renforcement des politiques, de la réglementation et de la supervision. La SNFI est en lien avec la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière.

La SNFI est supervisée par le Ministère de l'Économie et des Finances. Elle est réglementée depuis les années 1990 dans le cadre de l'UEMOA<sup>14</sup> par plusieurs textes communautaires (loi PARMEC)<sup>15</sup> qui confie à la BCEAO un poids effectif dans le suivi, le contrôle/supervision, la formation des acteurs du secteur et l'appui à l'élaboration des stratégies propres de chaque pays membre.

---

<sup>14</sup> : Union économique et monétaire ouest-africaine.

<sup>15</sup> : Projet d'appui à la réglementation sur les mutuelles d'épargne et de crédit.



## V. SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

## 1. Constat d'ensemble

Les situations de sécurité alimentaire établies au terme de chaque campagne agricole montrent que malgré une production souvent excédentaire au niveau national, de nombreuses populations restent confrontées à une situation d'insécurité alimentaire plus ou moins prononcée. Cette situation est récurrente dans de nombreuses provinces du pays restées chroniquement déficitaires. Outre les limites liées à la production, le faible niveau d'infrastructures routières et de stockage réduit les flux de transfert des produits et des services des zones excédentaires vers des zones déficitaires et l'accès à l'alimentation régulière des populations.

L'insécurité alimentaire récurrente n'est pas sans lien avec la malnutrition qui prévaut, notamment au niveau des catégories de populations les plus vulnérables. La prévalence de l'insécurité alimentaire se reflète également sur la situation nutritionnelle qui, bien que marquée par d'importants progrès, cache des disparités régionales et une malnutrition chronique en particulier chez les enfants de moins de 5 ans.

*Globalement, les besoins alimentaires et nutritionnels, sont tributaires des effets cumulatifs suivants :*

- i) une très forte croissance démographique et une urbanisation qui induisent une hausse rapide et diversifiée de la demande alimentaire ;*
- ii) une production qui augmente pour les principaux produits mais cache de grandes disparités inter-régionales, et qui reste soumise aux risques liés à la dégradation des sols, la saturation foncière et l'inégalité de leur accès ;*
- iii) un régime alimentaire déséquilibré ;*
- iv) une transformation alimentaire encore peu développée freinant la diversification alimentaire et les opportunités de développement des filières agroalimentaires ;*
- v) une insuffisance de fluidité des flux de produits entre les régions limitant l'approvisionnement en denrées alimentaires de base dans les zones enclavées ;*
- vi) et les menaces combinées du tryptique « Covid-19 \_ Changement climatique – Conflits ».*

## 2. Bilan alimentaire récent<sup>16</sup>

**a. Consommation alimentaire.** La majorité des produits alimentaires de base consommés sont produits localement. La consommation nationale de céréales sèches suit une tendance à la hausse, d'une moyenne de plus de 3 000 000 tonnes en 2007 à plus de 4 500 000 tonnes en 2019. Cette évolution a été surtout influencée par une augmentation continue de la production de maïs qui a triplé sa production. Le riz connaît également une évolution importante en termes relatifs, mais sa production reste largement en deçà des besoins. La production du niébé suit également une tendance à la hausse depuis une dizaine d'années, avec, néanmoins, une production plus irrégulière qui est fonction de sa performance saisonnière et des incitations des marchés (Tableau 2, Graphique 4). La production céréalière a augmenté grâce aux subventions (intrants et de matériel agricoles) qui ont permis un accroissement significatif des superficies et des rendements (en particulier du maïs et du riz). La consommation est variable selon les régions : l'Ouest et la Zone soudanienne affichent une consommation suffisante tandis que le Centre et le Nord connaissent des déficits. Les échanges entre les régions excédentaires et les régions déficitaires compensent en partie les différentiels de consommation.

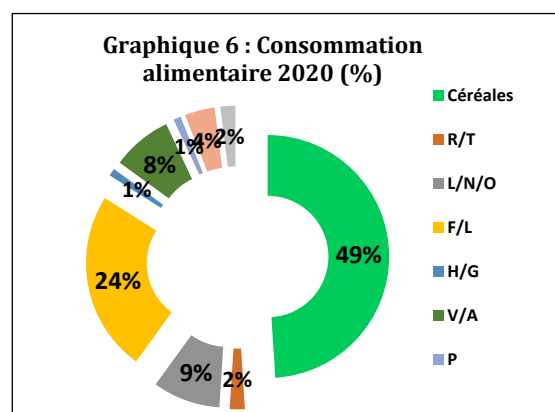
**b. Diversité alimentaire.** Les aliments les plus consommés sont les céréales, produits constituant la base de l'alimentation du plus grand nombre. Viennent ensuite les légumineuses en particulier les haricots qui représentent un substitut de protéines pour les ménages pauvres, les légumes sous forme de feuilles, la viande, les abats et le lait pour les ménages pouvant y accéder. La consommation des

---

<sup>16</sup> : Source : Bilans Alimentaires du Burkina Faso 2013 – FAO 2020.

racines et tubercules, poisson huile et graisses reste marginale. Les ménages, notamment urbains ayant une diversification alimentaire élevée y ajoutent des fruits régulièrement. Les inégalités entre zones rurales et urbaines sont importantes. *D'une manière générale, on note que i) les régimes alimentaires se diversifient, ii) les produits sont consommés sous des formes variées selon les régions et les recettes et les capacités des ménages, et la fréquence de production et/ou d'apparition des produits sur les marchés.*

Tableau 5 : Consommation alimentaire humaine, 2020		
Principaux groupe d'aliments de base	kg/pers/an	Proportions (%)
Céréales	243	49
Racines et tubercules	8	2
Légumineuses, noix & oléagineux	42	9
Fruits / Légumes	120	24
Huiles / Graisses	5	1
Viandes & abats	39	8
Poisson	6	1
Lait (hors beurre)	20	4
Autres (sucres-dérivés, œufs)	8	2



### c. Disponibilités Energétiques Alimentaire (DEA).

Les DEA sont supérieurs à 2500 Kcal/pers/jour fixés au niveau national. La moyenne des DEA sur la période 2013-2019 est de 2 695 Kcal/pers/jour. Le tableau ci-dessous présente les DEA pour la période 2013-2019. En 2019, la DEA par personne et par jour est de 2 721 Kcal répartis entre : 2 400 Kcal (soit 88 %), 321 Kcal pour les produits animaux (soit 12% dont 0,5 % pour le poisson). Les apports en protéines et en lipides sont respectivement de 89 g/pers/jour et de 55 g/pers/jour. Le bilan alimentaire montre que les céréales occupent la première place pour la disponibilité énergétique alimentaire avec 57%, suivie par les légumineuses avec 11% et les viandes avec 8%. Pour la période 2013-2019, la valeur la plus élevée de DEA observée en 2013 est de 2775 Kcal/pers/jour. La valeur minimale correspond à l'année 2017, due à la baisse de la production de céréales.

Tableau 6 : Apports caloriques ( kcal/pers/j)				
Année	Totaux	Prod. végétaux	Prod. animaux	Prod. halieutiques (poisson)
2013	2775	2 437	338	8
2014	2694	2 357	337	8
2015	2678	2 344	334	9
2016	2685	2 366,4	318	10
2017	2599	2 283	316	12
2018	2715	2 402	313	13
2019	2721	2 400	321	14

*Les points clés qui se dégagent sont les suivants :*

1. La majorité des produits alimentaires de base consommés sont produits localement. Mais le système alimentaire actuel ne permet pas encore d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population et les facteurs explicatifs sont multidimensionnels.
2. Le régime alimentaire se diversifie sous le double effet de la croissance démographique et de l'urbanisation. Mais le régime reste déséquilibré au plan nutritionnel. Le faible niveau de transformation des produits et des pratiques nutritionnelles freine le développement des chaînes de valeur alimentaires et la diversification alimentaire.

3. La consommation de produits animaux et celle de viandes en particulier sont d'importants marqueurs géographiques et sociaux. Les urbains se différencient des ruraux par une consommation accrue de viande en lien avec les effets des revenus.
4. La production s'accroît pour les principaux produits mais avec de grandes disparités régionales. Elle reste sous la menace de l'érosion, la dégradation des sols, la saturation foncière et l'inégalité de leur accès.
5. L'insuffisance de la fluidité des échanges entre les régions limite l'approvisionnement en produits alimentaires de base dans les zones enclavées.

### 3. Projections

#### a. Scénario : Hypothèses

Le scénario des projections retenu repose sur les hypothèses suivantes : i) une progression des superficies agricoles de 0,44% par an ; ii) une légère hausse des rendements actuels ; iii) une progression des habitudes alimentaires qui ne bouleversent pas fondamentalement celles actuelles ; iv) et une croissance démographique selon les projections établies par le système des Nations Unies, sur la base de 2,5% - 3% de croissance annuelle.

Ce scénario sous-tend un examen du contexte alimentaire sous trois angles principaux : i) des projections d'augmentation de la production alimentaire qui tiennent compte de la forte dynamique démographique et ses corollaires d'urbanisation accélérée et de génération de nouveaux besoins<sup>17</sup> ; ii) un constat des marges d'accroissement des productions primaires pour répondre au double enjeu de productivité et de sécurité alimentaire, dans un contexte de pressions et d'aléas grandissants sur les ressources naturelles ; iii) et un diagnostic du cadre de politiques de développement rural existant, en particulier des investissements dans le secteur primaire sur lequel reposent les enjeux alimentaires et les défis à relever.

Le scénario garde en toile de fond l'option d'une politique agro-sylvo-pastorale sensible à la nutrition qui concilie les impératifs de satisfaction des besoins alimentaires accessibles et stables, et de préservation du potentiel de croissance. Cela implique un secteur dynamique fondé sur : i) un accroissement des productivités sur des bases durables ; ii) des filières agroalimentaires diversifiées et compétitives ; iii) et des trajectoires techniques vertueuses qui valorisent les ressources naturelles.

Le scénario n'ignore pas les conséquences des pratiques agricoles sur i) la surexploitation des terres agricoles qui provoque une baisse de la productivité, ii) la disponibilité en surfaces de culture qui rend difficile la reproduction des systèmes de production actuels et iii) la pression foncière dans les régions d'accueil.

Ainsi, les superficies et les rendements projetés des cultures sont présentés aux tableaux ci-dessous, en partant des situations récentes (2019) :

---

<sup>17</sup> : Les changements dans les habitudes de consommation alimentaire devraient affecter principalement les centres urbains. Ils sont moins perceptibles en milieu rural, en raison de l'importance de l'autoconsommation.

Tableau 7 : Superficies projetées ('000 ha)			
Cultures	2020	2030	2050
Riz	132	138	150
Mil	1 051	1 098	1 199
Maïs	1 317	1376	1 503
Sorgho	1 599	1 671	1 824
<b>TOTAL</b>	<b>4 099</b>	<b>4 283</b>	<b>4 676</b>
Igname	2	2	2
P. douce	3	3,2	3,5
P. de T	0,5	0,5	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>5,5</b>	<b>5,7</b>	<b>6,1</b>
H. sec	1 180	739	807
Arachide	423	441	482
Sésame	379	396	432
Soja	19	20	21
Noix	320	134	146
<b>TOTAL</b>	<b>2321</b>	<b>1731</b>	<b>1888</b>

Tableau 8 : Rendements (t/ha)			
Cultures	2020	2030	2050
Riz	3,00	3,2	3,5
Mil	0,8	0,8	0,9
Maïs	1,6	1,9	2
Sorgho	0,9	1,2	1,2
Igname	25	25	28
P. douce	15	18	20
P. de T	10	15	20
H. sec	0,6	0,8	1
Arachide	0,8	0,9	1,2
Sésame	0,7	0,8	0,9
Soja	0,9	1	1,2
Noix	0,4	0,6	0,8

Le scénario des productions animales repose sur les projections suivantes :

Tableau 9 : Nombre de têtes nécessaires			
Espèces	2020	2030	2050
Bovins	1 023 256	3 047 669	3 720 000
Ovins Caprins	5 250 000	16 389 714	19 525 842
Porcins	844 500	2 658 588	3 425 344
Volailles	58 000 000	208 596 000	337 265 000

Tableau 10 : Evolution des poids vifs (t)			
Espèces	2020	2 030	2 050
Bovins	0,129	0,154	0,204
Ovins Caprins	0,012	0,014	0,018
Porcins	0,045	0,051	0,064
Volailles	0,001	0,001	0,001

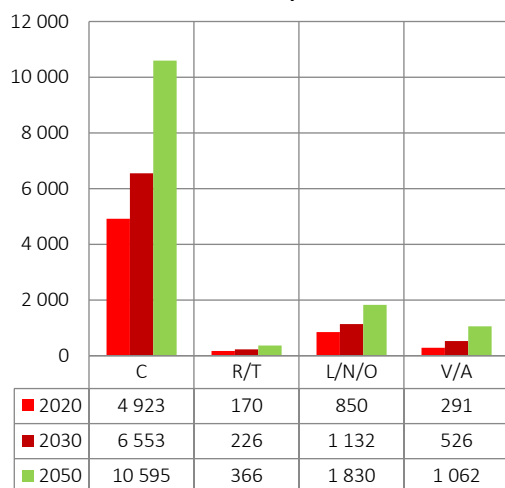
Besoins ('000 tonnes)					
Année	Bovins	Ovins Caprins	Porcins	Volailles	TOTAL
2020	132	63	38	58	291
2030	469	229	136	208	1042
2050	759	351	219	337	1666

Productions ('000 tonnes)					
Année	Bovins	Ovins Caprins	Porcins	Volailles	TOTAL
2020	125	60	40	60	285
2030	170	90	77	125	462
2050	190	130	143	226	689

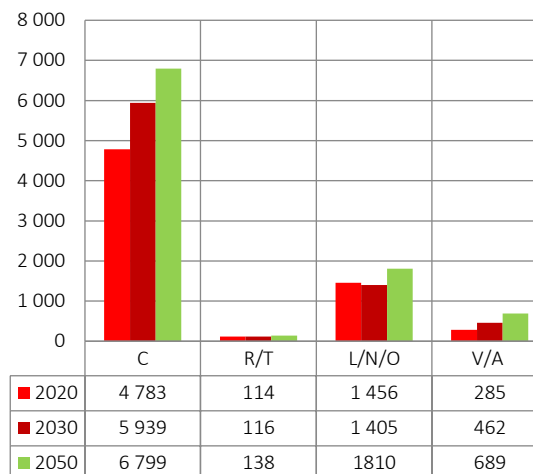
## b. Projections Besoins/Consommations

### i) Projections besoins/productions des produits alimentaires de base

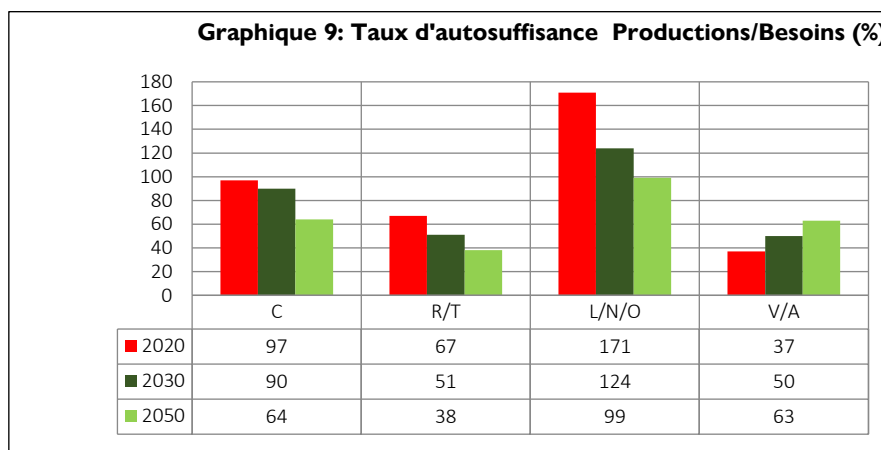
**Graphique 7: Projections des besoins nationaux de base ('000 t/pop. tot./an)**



**Graphique 8: Projections des productions nationales de base ('000 t)**



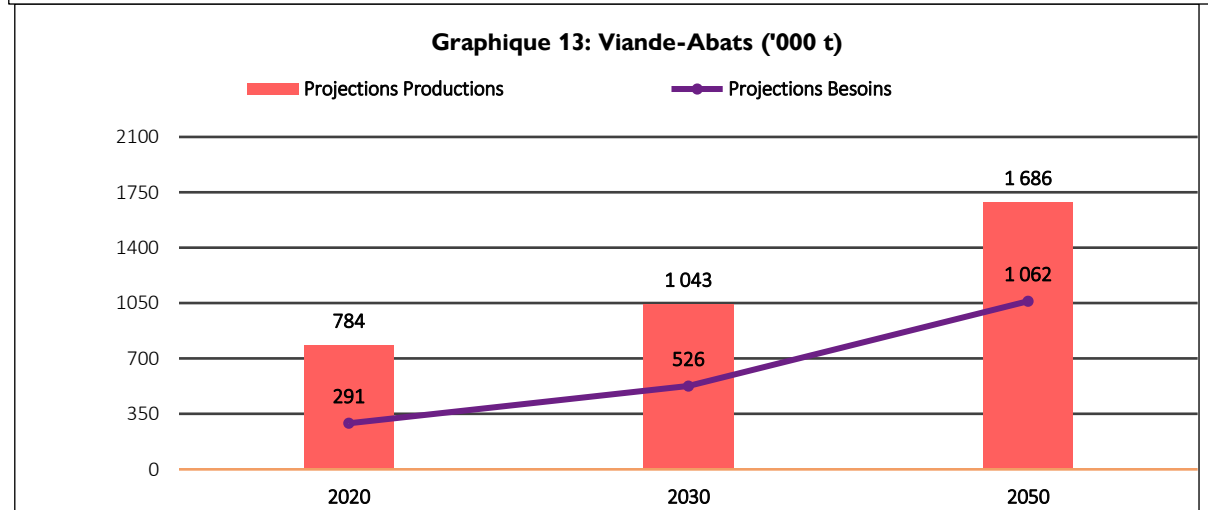
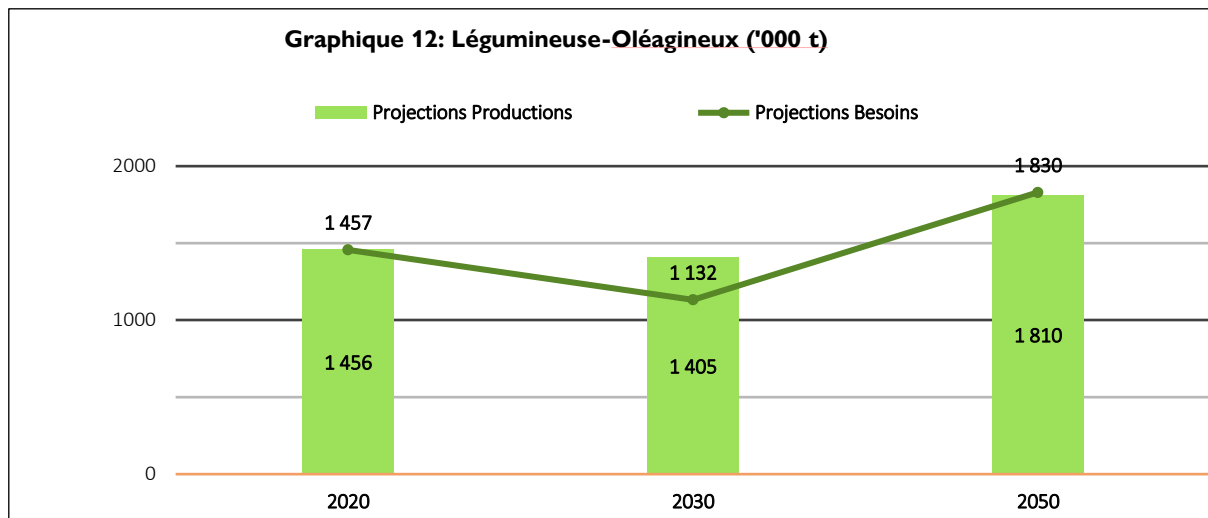
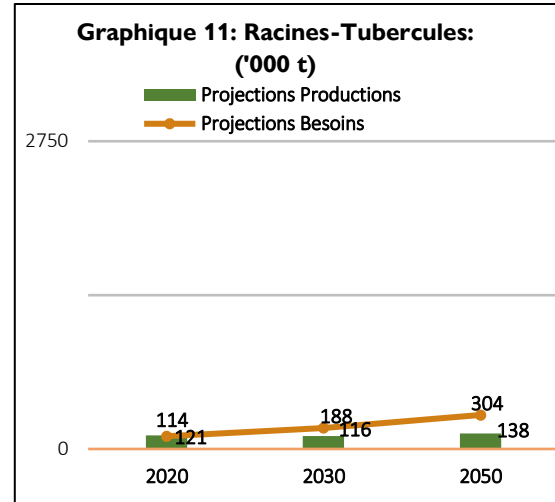
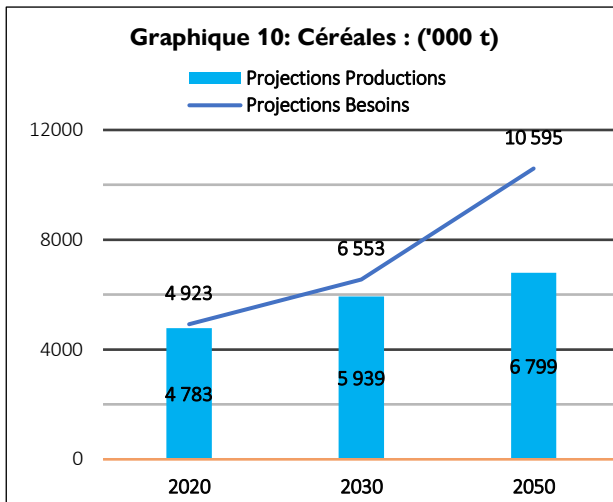
**Graphique 9: Taux d'autosuffisance Productions/Besoins (%)**



Entre 2020 et 2050, le taux de couverture des besoins céréaliers nationaux passe de 97% à 64%. Les produits importants qui nécessitent une attention particulière sont les racines-tubercules et les viandes-abats. Leur contribution moyenne est de 67% à 38% pour les premiers et 37% à 63% pour les seconds.

Il apparaît donc essentiel que des investissements soient consentis pour augmenter les productivités. Cet effort est d'autant plus nécessaire que l'on constate que l'accroissement des superficies est limité. La forte exposition des cultures aux risques climatiques et la pression foncière rendent cet effort inévitable.

### ii) Projections besoins/productions des produits alimentaires de bas



Les projections établies pour 2020, 2030 et 2050 prévoient une amélioration des disponibles alimentaires pour les principaux produits alimentaires de base (céréales, racines-tubercules, légumineuses-oléagineux et viandes-abats). Les besoins ne sont toutefois pas couverts pour les céréales et les légumineuses et oléagineux à partir de 2050, à l'inverse des viandes et abats.



## **VI. CADRE DE POLITIQUES ET D'INVESTISSEMENTS DU SECTEUR AGRO-SYLVOPASTORAL**

## 1. Cadre général et Défis

Le secteur agro-sylvo-pastoral (ASP) occupe une position centrale dans le développement national, tout en étant confronté à plusieurs défis qui limitent ses capacités productives à tirer pleinement parti de son potentiel. De fait, le Burkina Faso possède un potentiel non négligeable de production et de transformation agroalimentaire faiblement valorisé. Ce potentiel devrait stimuler les investissements dans le cadre d'un financement du secteur accompagné de politiques cohérentes favorables aux investissements.

Trois défis transversaux majeurs sont au centre du développement des capacités productives. Ce sont : i) le développement des secteurs de soutien à la production pour surmonter les nombreuses contraintes et insuffisances relevant des infrastructures, des limites liées au capital humain et des contraintes de financement du secteur qui ne favorisent pas l'investissement et l'innovation ; ii) l'organisation des acteurs et des filières afin de mieux exploiter les capacités productives existantes, en vue d'une transformation structurelle ; iii) l'amélioration de la qualité des institutions et de la gouvernance en vue d'un environnement favorable.

Au niveau du secteur agro-sylvo-pastoral, il s'agit i) du renforcement des qualifications et des compétences des producteurs par la formation et l'appui conseil. Ce renforcement découle de la persistance des pratiques d'exploitation peu performantes à l'origine des faibles productivités ; ii) de la mise à la disposition des producteurs de la matière première de bonne qualité (semences et espèces améliorées et intrants et équipements agricoles et aliments bétail) pour améliorer les productivités ; iii) du développement de l'irrigation à travers la maîtrise de l'eau pour atténuer la dépendance de l'activité vis-à-vis des aléas climatiques qui rendent les résultats très erratiques ; iv) et de l'intégration des différents maillons de la chaîne de valeur des filières pour résoudre les problèmes d'écoulement des productions de base.

En tant que pays réformateur, le Burkina Faso s'est engagé depuis les années 2 000 dans une série de réformes avec pour ambition de réussir, dans un contexte d'intégration régionale, la transition vers une économie qui vise la transformation des secteurs économiques pour répondre aux défis. De multiples initiatives sont entreprises en vue d'accroître les investissements productifs dans le secteur agro-sylvo-pastoral dont vit la majorité de la population. Ces initiatives s'appuient sur des mesures de politique d'investissement aptes à stimuler une croissance forte, inclusive et durable à même de réduire significativement l'incidence de la pauvreté. Des solutions idoines au développement d'une dynamique entrepreneurial jeune et féminin observé en milieu urbain et en milieu rural sont devenues impératives.

Ces initiatives s'inscrivent dans le sillage des orientations des organisations internationales, notamment les OMD devenus ODD, et dans une intégration régionale à travers le Programme national d'investissement agricole (PNIA) qui contribue à la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) – laquelle s'inscrit dans les directives du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD – et de la Politique agricole de l'UEMOA (PAU). Le champ d'application de la PAU est fondé sur un certain nombre de principes directeurs qui sont i) le principe de subsidiarité, ii) le principe de proportionnalité, iii) le principe de complémentarité, iv) le principe de solidarité, v) le principe de progressivité et vi) le principe de partenariat entre les organismes nationaux ou inter-gouvernementaux.

## 2. Le Programme National du Secteur Rural, 2016-2020 (PNSR II)

Le PNSR II tire ses fondements des référentiels majeurs nationaux (SDR<sup>18</sup>, PNDES<sup>19</sup>, SNADDT<sup>20</sup>) et internationaux (ODD<sup>21</sup> et PDDAA<sup>22</sup>), sous régionaux (PRIASAN<sup>23</sup>). Il intègre les questions émergentes, à savoir la nutrition, la protection sociale, la résilience, l'employabilité des jeunes, le changement climatique et le genre. Ce nouveau référentiel fait du secteur rural l'un des leviers de la transformation structurelle de l'économie nationale. Le PNSR II s'inscrit donc dans une vision commune du gouvernement et des différents acteurs du secteur rural de relever d'une part, les défis actuels et permettre d'autre part, de répondre aux engagements pris par le Burkina Faso pour l'allocation d'au moins 10% des budgets nationaux au secteur agricole et la réalisation d'un taux de croissance d'au moins 6%.

Le PNSR II est aussi le cadre de mise en œuvre des objectifs des OMD devenus ODD et de la Politique agricole de la CEDEAO<sup>24</sup>. A ce titre il prend en compte les priorités définies dans le PRIASAN et le cadre d'expression de la Stratégie régionale Africaine de nutrition (2015-2025) centrée sur des choix et pratiques agricoles sensibles à la nutrition. C'est dans ce cadre, qu'un Programme National d'investissements Agricoles (PNIA) a été élaboré qui prend en compte les quatre piliers du PDDAA et les axes thématiques du Programme Régional d'Investissements Agricoles (PRIA).

Les défis majeurs à relever sont : i) l'accroissement de la performance des systèmes de production ASPHF ; ii) la couverture des besoins alimentaires des populations ; iii) l'amélioration des revenus des acteurs le long des chaînes de valeur et la création d'emplois décents ; (iv) la garantie d'une gestion durable des terres, des ressources forestières, fauniques et halieutiques tout en préservant la diversité biologique dans un contexte de changement climatique et de transition vers une économie verte ; v) l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ; et vi) l'amélioration de la gouvernance du secteur rural.

La démarche du PNSR II se présente sous i) une approche intersectorielle, pour développer des filières compétitives et inclusives satisfaisant un marché et une demande alimentaire croissants, ii) un développement des filières agricoles et agroalimentaires à travers une approche chaîne de valeur pour améliorer la valorisation des productions et générer des valeurs ajoutées, iii) une coordination des actions publiques pour surmonter la fragmentation et la multiplicité institutionnelle qui constituent encore une entrave à l'efficacité des liens entre les programmes agricoles, agroindustriels et commerciaux et iv) un renforcement des capacités humaines, matérielles et financières des acteurs et des institutions impliqués pour améliorer la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels.

---

<sup>18</sup> : Stratégie de Développement Rural.

<sup>19</sup> : Plan National de Développement Economique et Social.

<sup>20</sup> : Schéma National de Développement Durable du Territoire.

<sup>21</sup> : Objectifs de Développement Durable.

<sup>22</sup> : Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine.

<sup>23</sup> : Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel.

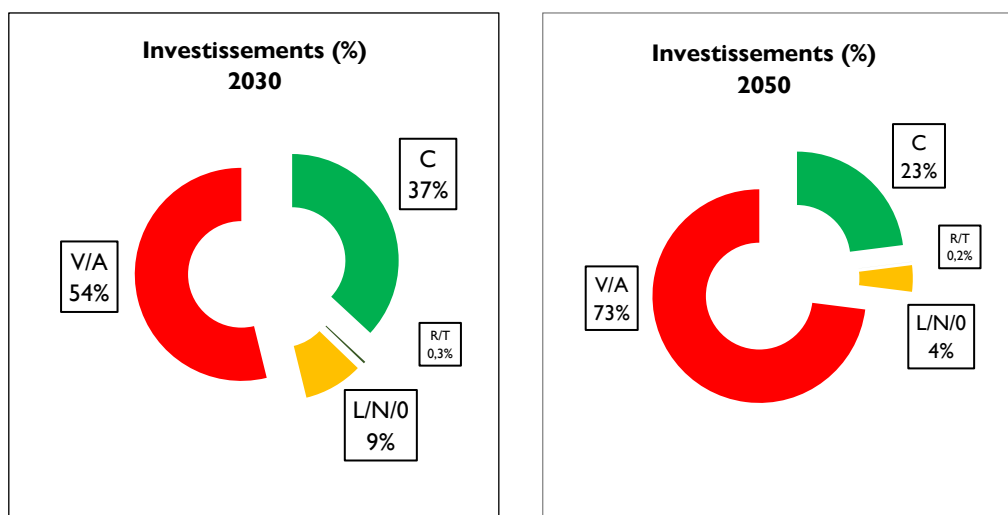
<sup>24</sup> : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

### 3. Projections d'investissements

Productions	USD	Unité
Riz irrigué	3 000	ha
Céréales sèches	600	ha
Tubercules et Racines	400	ha
Légumineuses/noix/oléagineux	400	ha
Élevage (B, O/C, P, V)	4	kg

Groupes aliments de base	2030	2050
Céréales		
- Riz irrigué	414 000	450 000
- Céréales sèches	2 487 000	2 715 600
- S/total	2 901 000	3 165 600
Racines/Tubercules	2 280	2 440
Légumineuses/noix/oléagineux	692 400	755 200
Viandes/Abats (B, O, C, P, V)	4 172 000	6 744 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 767 280</b>	<b>10 667 240</b>

#### Répartitions des investissements



Ces investissements figurent au premier plan des programmes sectoriels agrégés dans le PNSR II qui les déclinent en six domaines clés d'intervention :

- i) Des investissements à grande, moyenne et petite échelle dans l'irrigation, individuelle et communautaire, à faibles coûts. Ils nécessitent le recours accru aux investissements publics accompagnés d'investisseurs privés dans le cadre de partenariats public-privé, lesquels sont mis à profit pour le développement des chaînes de valeur et la fourniture de services de production et de commercialisation aux petits exploitants, permettant un processus vertueux d'intensification et d'irrigation fiable.
- ii) L'adoption à grande échelle de pratiques de gestion durable des terres et de l'eau dans l'agriculture pluviale en accordant une priorité à la conservation des sols et de l'eau, l'aménagement des bassins versants, la gestion intégrée des espaces ruraux (paysages) et l'agroécologie pour constituer la base de la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire dans un cadre de politique globale en matière foncière, de planification de l'utilisation des terres.
- iii) L'amélioration du développement et de la gestion des élevages en sécurisant les parcours naturels et le capital animal existants et renforcer les complémentarités entre les systèmes pastoraux extensifs et les systèmes agricoles semi-intensifs pour libérer le potentiel économique des filières animales et leur intégration aux marchés. La participation des

communautés pastorales est prise en compte dans la gestion des ressources et la résolution des conflits.

- iv) L'accélération de l'adoption de technologies agricoles améliorées à l'épreuve des changements climatiques par des interventions visant une augmentation substantielle des productivités et des productions dans des programmes complets d'appui avec la participation du secteur privé dans les chaînes de valeur. Il s'agit également d'améliorer la résilience des petits exploitants à travers le développement et la modernisation des systèmes de fourniture d'intrants végétaux et animaux adaptés aux enjeux et défis actuels et nouveaux.
- v) La redynamisation du secteur de la microfinance en i) accroissant l'inclusion financière des petits producteurs et des microentreprises agro-alimentaires par des services et produits financiers et non financiers adaptés et diversifiés, ii) renforçant leur extension et le développement de services de proximité, iii) renforçant les alliances et les synergies entre les organisations de producteurs et les institutions financières (IMF), autour de la gestion de services aux agriculteurs et du partage des risques, iv) renforçant l'insertion des IMF dans le marché financier pour un impact positif sur le financement du secteur agricole.
- vi) L'amélioration des pratiques de gestion post-récolte en renforçant les capacités de stockage pour réduire la variabilité de l'offre. Elle va de pair avec l'amélioration de la préparation aux situations d'urgence incluant le renforcement des systèmes d'alerte précoce intersectorielles pour la gestion globale des ressources, la préparation aux catastrophes, l'atténuation, les opérations de secours et de reconstruction dans un effort concerté



## CONCLUSION

Le secteur agro-sylvo-pastoral occupe une position centrale dans le développement national, tout en étant confronté à plusieurs défis qui limitent ses capacités productives à tirer pleinement profit de son potentiel. De fait, le Burkina Faso possède un potentiel non négligeable de production et de transformation agroalimentaire faiblement valorisé. Ce potentiel devrait stimuler les investissements dans le secteur accompagné de politiques cohérentes.

Trois défis transversaux majeurs sont au centre du développement des capacités productives :

- Le renforcement des soutiens à la production pour surmonter les nombreuses contraintes relevant des limites liées aux contextes climatique, sanitaire et sécuritaire, aux investissements productifs, au capital humain et au financement.
- L'organisation des acteurs et des filières afin de mieux exploiter les capacités productives existantes, en vue d'une transformation structurelle.
- L'amélioration de la performance des institutions et de la gouvernance en vue d'un environnement favorable.

En tant que pays réformateur, le Burkina Faso s'est engagé depuis longtemps dans des réformes avec pour ambition de réussir, dans un contexte d'intégration régionale, la transition vers une économie qui vise la transformation des secteurs économiques pour répondre à ces défis. De multiples initiatives sont entreprises pour accroître la performance du secteur agro-sylvo-pastoral dont vit la majorité de la population. Ces initiatives s'appuient sur des visions, stratégies, objectifs et mesures de politiques sectorielles aptes à stimuler une croissance forte, inclusive et durable à même de réduire significativement l'incidence de la pauvreté.

La lecture des pratiques actuelles permet de constater que :

- Le développement du secteur agro-sylvo-pastoral se présente sous une approche intersectorielle, pour développer des filières compétitives et inclusives satisfaisant un marché et une demande alimentaire croissants.
- Le développement des filières agricoles et agroalimentaires à travers une approche chaîne de valeur est considéré comme un élément central des programmes pour améliorer la valorisation des productions et générer des valeurs ajoutées.
- La coordination des actions publiques s'est améliorée, même si la fragmentation et la multiplicité institutionnelle constituent encore une entrave à l'efficacité des liens entre les programmes agricoles, agroindustriels et commerciaux.
- L'essor du marché de consommation alimentaire nationale a stimulé une économie alimentaire créatrice d'activités et d'emplois pour l'entreprenariat rural et urbain favorable aux jeunes et aux femmes.

Bien que menées d'abord pour un objectif de construction d'indicateurs de consommation macro-économiques, les projections constituent un exercice utile pour éclairer sur l'importance des productions agricoles nationales selon leur rôle calorique, alimentaire et nutritionnel, etc. De plus, elles permettent de mieux saisir l'enjeu de l'évolution des changements alimentaires des populations tant pour le secteur agro-sylvo-pastoral que pour la nutrition et la santé, l'emploi, etc. Elles renseignent notamment sur l'intérêt à accorder à la place et au rôle de la transformation des produits agricoles et animaux au regard de sa contribution à l'emploi, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

Les projections présentées visent, non pas à prédire l'avenir, mais à présenter un scénario plausible de ce qui pourrait se passer compte tenu des hypothèses retenues, notamment au sujet des tendances

lourdes de la productivité et de l'évolution des marchés, du croît démographique et de l'urbanisation accélérée, des conditions climatiques, de la préservation des ressources naturelles, des conditions macroéconomiques et de l'orientation actuelle des politiques de développement du secteur agro-sylvo-pastoral.

Résultats des projections, les perspectives présentent une vue d'ensemble du secteur agro-sylvo-pastoral et de certains des enjeux et défis majeurs auxquels est confronté le secteur. Elles soulignent l'importance d'une politique agricole orientée vers une politique alimentaire intégrée fondée sur des chaînes de valeur agro-alimentaires répondant aux demandes alimentaires de plus en plus exigeantes en quantité, en qualité et en diversité, et propices à la création d'emplois notamment dans les segments non agricoles des chaînes de valeur. Les perspectives soulignent en particulier la nécessité d'une mobilisation importante de ressources financières dont aura besoin le Burkina Faso au cours des prochaines décennies.

En portant à la fois sur le présent et sur le futur, le principal objectif de l'étude est de tracer les perspectives de transformation structurelle et inclusive du milieu rural qui profite aux ruraux dans leur ensemble, en ce qu'elle leur offre une opportunité d'accroître leurs productivités et leurs revenus. Plus largement, elle milite en faveur du développement d'une économie rurale qui ne se limite pas à l'économie agricole.

Les limites de l'exercice de projection tiennent aux insuffisances statistiques en général, en particulier sur certaines données. D'autres paramètres ne sont pas pris en compte comme les différents systèmes de production, l'évolution plus fine des changements d'habitudes alimentaires, l'impact du changement climatique sur les productions et en fonction des régions, etc.



## ANNEXES

## 1. Contexte stratégique

Sous l'effet des chocs externes - crise alimentaire 2007-2008, chute des prix des matières premières - or, coton (2014-2015), Covid-19 (2020) - la croissance économique du Burkina Faso fluctue mais sans phases de régression prolongées. Elle affiche une croissance moyenne de 5-6% en 2021, imputable principalement au dynamisme du sous-secteur agricole et du secteur secondaire. *L'évolution du PIB/habitant est en progression de 223 USD en 2000 à 775 USD en 2020 et estimé à 851 USD en 2021 alors que le pays connaît un fort accroissement démographique ; il aura quasiment quadruplé en 20 ans.*

La croissance démographique est remarquable entre 1960 et 2020 : un quadruplement de la population, plus de la moitié de la population (54%) âgée de moins de 18 ans en 2020 et une proportion des jeunes de 15-34 ans qui représente un tiers de la population. La population urbaine représente 31% de la population totale, elle est projetée dépasser la barre de 50% à l'horizon 2050. Ces résultats sont un marqueur *de la forte jeunesse de la population et d'un dividende démographique générateur d'une demande intérieure croissante et d'un développement du capital humain actif, mais pose un défi majeur en termes d'éducation, de formation et d'emplois. L'urbanisation entraîne le développement des marchés et des débouchés alimentaires bénéfique aux petits producteurs et aux industries agro-alimentaires créatrices d'emplois agricoles et non agricoles.*

Le secteur agricole représente 40 % du PIB et emploie quelque 86% de la population active. Il occupe une position centrale dans le développement socio-économique, tout en étant confronté à plusieurs défis qui limitent ses capacités à tirer pleinement profit de son potentiel. Le secteur de l'élevage contribue à hauteur de 12-15% du PIB et 26% des exportations totales le situant ainsi comme troisième pourvoyeur de recettes d'exportation après l'or et le coton. *Le secteur agricole est caractérisé par une faible productivité due aux conditions climatiques difficiles, à l'insécurité foncière et aux difficultés d'accès aux intrants et aux équipements agricoles liées au manque de financement. Le secteur abrite environ 900 000 petites exploitations familiales de moins de 5 hectares avec des capacités productives généralement faibles.*

La production agricole est dominée par les céréales (sorgho, mil, maïs et riz), principales cultures vivrières qui occupent plus des trois quarts des superficies et de la production totale. Reposant avant tout sur des petites unités de production familiales, les productions céréalières affichent une tendance croissante, mais instable d'une année à l'autre ; en période de pluviométrie normale, elles couvrent globalement les besoins nationaux. D'autres productions sont observées: i) le niébé du fait de son succès à sa tolérance relative au déficit pluviométrique et aux demandes des marchés urbains nationaux et sous-régionaux ; ii) les productions maraîchères péri-urbaines; ii) le sésame dû à sa culture peu exigeante en fertilité, en quantité d'eau et en coûts de production, à son usage alimentaire varié et à l'augmentation des demandes extérieures ; iii) le coton, produit stratégique par sa contribution à l'économie nationale, à la création d'emplois, à son effet d'entraînement sur des cultures de céréales comme le maïs et à ses possibilités de transformation en produits dérivés (huile, savon, sous-produits pour aliments du bétail). *Par insuffisance de maîtrise d'eau qui permet de sécuriser les cultures, l'accroissement des productions annuelles repose sur l'extension des surfaces cultivées pour répondre à l'augmentation de la taille des familles et des besoins, au détriment des jachères.*

Plusieurs catégories d'institutions financières se partagent le marché rural : i) un système bancaire essentiellement concentré dans les centres urbains et semi-urbains, dont les interventions se limitent essentiellement à la filière coton ; ii) des systèmes financiers décentralisés (SFD) organisés en Réseau

de Caisses Populaires du Burkina (RCPB). Ces SFD représentent la majorité des dépôts et du portefeuille de crédits et assurent la quasi-totalité des encours de crédit à la production de court terme et d'épargne. Des fonds nationaux de financement agricole soutiennent des programmes gouvernementaux spécifiques en direction des catégories de populations et des secteurs spécifiques.

*Le taux de pénétration est très faible d'environ 7% pour les banques et 14% pour les SFD, en 2011.* Les faiblesses et contraintes sont identifiées et font référence à : i) la réticences des institutions financières envers le secteur agricole en raison du niveau de risque élevé (perçu ou réel) associé au secteur ; ii) des structures de coûts élevés difficilement abordables par les petits producteurs; iii) des garanties difficiles à satisfaire par les petits producteurs, en particulier pour les femmes et les jeunes entrepreneurs; iv) une absence ou une insuffisance de crédits à moyen et long terme pour financer l'acquisition d'immobilisations ou d'autres produits ; v) une connaissance trop partielle des IMF des spécificités du secteur agricole, notamment des systèmes d'activités et des marchés agricoles ; vi) une faible infrastructure financière handicapée par le manque de ressources propres ; vii) et une performance faible du cadre de coordination spécifique des politiques de financement rural, dans le dialogue entre les partenaires impliqués.

Les contraintes climatiques sont une réalité au Burkina Faso. Elles se sont amplifiées du fait de la succession d'événements climatiques « extrêmes » caractérisés par un climat de plus en plus aléatoire, une fréquence et une amplitude accrues des accidents climatiques, en particulier des sécheresses et des inondations et des hausses de températures. Ces événements accroissent les risques accrus de pénuries périodiques ou chroniques, notamment alimentaires. Les régions exposées connaissent une plus grande variabilité interannuelle, intra-annuelle et spatiale des précipitations entraînant une volatilité des résultats, une dégradation des ressources naturelles et des migrations internes vers des zones moins affectées. A ce contexte, déjà fragilisé par la pandémie et le changement climatique, s'ajoute une situation sécuritaire qui s'aggrave, touchant principalement les régions du Nord, du Centre Nord, du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Avec des conséquences dramatiques sur les pertes en vies humaines, des déplacements internes de populations, l'augmentation des conflits intercommunautaires, une perte de production et de capital productif et une hausse des prix des denrées alimentaires.

*Dans un tel contexte, le Burkina Faso ne parvient pas encore à assurer suffisamment et régulièrement les besoins alimentaires et nutritionnels de la population, en raison des effets cumulatifs suivants : i) une très forte croissance démographique et une urbanisation qui induisent une hausse rapide et diversifiée de la demande alimentaire ; ii) une production qui augmente pour les principaux produits mais cache de grandes disparités inter-régionales, et qui reste soumise aux risques liés à la dégradation des sols, la saturation foncière et l'inégalité de leur accès ; iii) un régime alimentaire déséquilibré avec une malnutrition chronique ; iv) une transformation alimentaire encore peu développée freinant la diversification alimentaire et les opportunités de développement des filières agroalimentaires ; v) une insuffisance de fluidité des échanges entre les régions limitant l'approvisionnement en denrées alimentaires de base dans les zones enclavées ; vi) et les menaces combinées du « tryptique Covid-19 – Changement climatique – Conflits ».*

## **2. Politique agricole et rurale**

Le secteur agricole et rural figure au premier plan des réformes engagées du fait de son importance dans le développement économique et social. Les visions, les stratégies et les objectifs ont fait l'objet

de multiples documents servant de cadres de référence pour l'orientation, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'ensemble des interventions publiques et privées en matière de développement agricole et rural. La lecture des différents cadres permet de constater que :

- Le développement agricole se présente sous une approche intersectorielle, pour développer des filières compétitives et inclusives satisfaisant une demande croissante et où la demande alimentaire figure au premier plan des objectifs des politiques sectorielles.
- Le développement des filières agricoles et agroalimentaires à travers une approche chaîne de valeur apparaît comme un élément central des programmes pour améliorer la valorisation des productions et générer des valeurs ajoutées.
- La coordination des actions publiques s'est améliorée. La fragmentation et la multiplicité institutionnelle constituent toutefois une entrave à l'efficacité des liens entre les programmes agricoles, agroindustriels et commerciaux.
- Une économie alimentaire se développe, elle est devenue le secteur le plus créateur d'emplois. Son essor a réorienté le marché agricole vers le marché de consommation alimentaire nationale favorable au développement d'une agro-industrie constituée en grande partie de micro-, petites et moyennes entreprises qui comptent pour une part importante du secteur manufacturier.
- Le Burkina Faso est parmi les pays en Afrique de l'Ouest à avoir affecté 10% ou plus de son budget national à l'agriculture, conformément aux engagements de Maputo de 2003. Mais les dépenses publiques agricoles essentiellement allouées au coton et au riz irrigué absorbent les investissements au détriment de la diversification et la production d'autres filières.
- La faiblesse des capacités humaines, matérielles et financières des acteurs et des institutions impliqués constitue une entrave à la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels. La multiplicité et l'enchevêtrement des objectifs et des actions rendent laborieux l'exercice de priorisation et de hiérarchisation.

### 3. Cadre d'intervention du fida

#### a. Programme de Pays

Le FIDA a exécuté depuis 1981 trois Programmes d'Options Stratégiques de Pays et une Note de Stratégie de pays avec des objectifs stratégiques orientés vers : i) le renforcement et la diversification durable des moyens de subsistance des ruraux pauvres et des groupes marginalisés, en particulier des femmes; ii) le renforcement de la gouvernance décentralisée des biens publics et l'accès équitable des services et des ressources naturelles ; iii) et le renforcement de la résilience des populations rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques. Le Programme pays 2019-2024, en cours, renforce les acquis en termes d'accroissement des revenus, de possibilités d'emploi des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes, et de résilience. Il s'inscrit dans le droit fil de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2018-2027 et de l'option de développement des filières stratégiques vecteur de la transformation structurelle du milieu rural. Il s'exécute dans un contexte marqué par trois événements majeurs : l'aggravation de la situation sécuritaire, l'irruption de la pandémie COVID-19 et le changement climatique.

#### b. Cadre d'appui au financement agricole

❖ **Cadres de référence stratégiques.** Ce sont :

- **Le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025** qui vise à favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural, et à ses orientations dans les domaines de la finance rurale, du secteur privé agricole et de la promotion des partenariats public-privé-producteurs (4P), du genre, de la

nutrition et en matière du renforcement de la résilience au changement climatique et de la prise en compte des aspects du développement durable.

- **Le Programme Pays du FIDA 2019-2024**, notamment l'inscription dans les résultats escomptés de l'Objectif Spécifique 2, à savoir : i) des services non financiers améliorés sont mis à la disposition des petits exploitants, et notamment des femmes et des jeunes; ii) les liens avec les marchés d'intrants et de produits sont consolidés dans les principales filières agricoles; iii) les parties prenantes sont mieux organisées au sein des OP; iv) la création de microentreprises rurales et d'emplois viables est mise en avant; v) l'accès à des services financiers personnalisés est amélioré.
- **L'articulation de l'approche du FIDA en microfinance avec la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) – 2019-2023**, bâtie autour des cinq axes stratégiques pour accroître le niveau et la qualité de l'accès aux services financiers : i) amélioration de la disponibilité et la fourniture du crédit; ii) promotion de la finance digitale ; iii) amélioration de la disponibilité du financement agricole; iv) amélioration des options de couverture des risques ; v) renforcement des politiques, de la réglementation et de la supervision.
- ❖ **Axes d'appui à l'accès à une microfinance inclusive.** Les axes d'appui aux IMF reposent sur : i) la densification des points de services et ii) le développement de produits financiers adaptés. Ils s'organisent autour : i) d'un travail de proximité avec les IMF installées localement ; ii) d'une aide à la structuration des demandes ; iii) d'une adaptation des caractéristiques de crédit aux capacités des groupes cibles ; iv) d'un renforcement de l'alliance entre les organisation des producteurs et les IMF dans une optique d'intérêts et d'avantages mutuels ; v) des appuis en matière de prestations de services non financiers ; et vi) d'aide à la structuration du secteur financier aux niveaux micro, méso et macro, en cohérence avec la politique nationale de finance agricole.
- ❖ **Partenariats pour le financement agricole en faveur des exploitations familiales.** Le FIDA s'associe aux acteurs publics et privés, y compris les partenaires techniques et financiers à travers une alliance nationale et internationale du fait que : ii) le financement agricole requiert une large base de connaissances croisées et une grande expertise ; ii) l'harmonisation des vues sur les politiques en faveur du secteur financier permet d'éviter les chevauchements et les duplications inutiles et coûteuses des activités et des investissements sectoriels et d'assurer des résultats durables ; iii) l'ampleur des besoins et des potentiels nécessite un niveau de financement auquel seul un partenariat entre diverses sources de financement peut subvenir ; iv) le partenariat permet un meilleur usage croisé des avantages comparatifs et ainsi une réalisation efficace des initiatives futures du secteur financier.
- ❖ **Stratégie opérationnelle.** Elle est construite autour des objectifs et des portes d'entrée suivants :
  - Contribuer à professionnaliser le secteur de la microfinance pour améliorer durablement les conditions de vie des ruraux pauvres en ciblant prioritairement les filières génératrices de revenus et d'emplois pour les femmes et les jeunes.
  - Accroître l'inclusion financière des petits producteurs et des microentreprises agro-alimentaires par des services et produits financiers et non financiers diversifiés, inclusifs et pérennes, en particulier en direction des femmes et des jeunes.
  - Renforcer les IMF existantes et appuyer leur extension dans leurs capacités actuelles techniques, financières, et organisationnelles. Ce renforcement tablera sur la densification des points de services de proximité et le développement de produits financiers adaptés.
  - Soutenir le processus d'élaboration de la politique nationale de financement agricole par le biais i) du soutien aux associations et aux organisations professionnelles intermédiaires destiné à les renforcer dans leur rôle de représentation collective des IMF, de régulation et de

professionnalisation des IMF et ii) des concertations nationales en partageant les acquis et les enseignements du Programme Pays.

- Renforcer l'offre de crédit de moyen terme nécessaire pour financer l'acquisition d'immobilisations et le développement de cultures pérennes (arboriculture) par un appui à la maîtrise des causes techniques et financières (maîtrise des risques, encouragement d'une épargne stable-dépôt à terme).
- Renforcer les alliances et les synergies entre les organisations de producteurs et les institutions financières (IMF et banques), autour de deux principaux enjeux indissociables : i) la gestion de services aux agriculteurs, dans les domaines économique, financier, technique, et en matière d'information ; ii) le partage des risques et la facilitation de l'accès au crédit des producteurs.
- Renforcer l'insertion des IMF dans le marché financier par un soutien aux associations professionnelles existantes pour une incidence positive sur le financement de l'agriculture. Le poids croissant des autorités de tutelle du secteur de la microfinance, nationale et sous-régionale, est de nature à rassurer le marché financier et faciliter l'insertion des IMF.

## 1. Strategic context

Despite the effect of external shocks - 2007-2008 food crisis, fall in commodity prices - gold, cotton (2014-2015), Covid-19 (2020) - Burkina Faso's economic growth fluctuates but without prolonged regression phases. It shows an average growth of 5-6% in 2021, mainly due to the dynamism of the agricultural sub-sector and the secondary sector. *The evolution of the GDP/capita is increasing from 223 USD in 2000 to 775 USD in 2020 and estimated at 851 USD in 2021 while the country is experiencing strong demographic growth; it will have almost increase fourfold in 20 years.*

Population growth is remarkable between 1960 and 2020: a fourfold increase of the population, more than half of the population (54%) aged under 18 in 2020 and a proportion of young people aged 15-34 which representing a third of the population. The urban population represents 31% of the total population and is projected to exceed the 50% bar by 2050. These results are a marker of the strong youth of the population and of a demographic dividend generating domestic demand growth and development of active human capital, but poses major challenges in terms of education, professional training and employments. Urbanization leads to the development of markets and food outlets beneficial to small producers and agri-food industries that create agricultural and non-agricultural jobs. The agricultural sector accounts for 40% of the GDP and employs some 86% active population. The livestock sector contributes 15% of GDP and 26% of total exports, placing it as the third largest source of export after gold and cotton. The agricultural sector is characterized by low productivity due to difficult climatic conditions, land tenure insecurity and difficulties in accessing agricultural inputs and equipment.

Agricultural production is dominated by cereals (sorghum, millet, maize and rice), the main food crops which occupy more than three quarters of the surface areas and of the total production. Relying on about 900 000 small family production units, cereal productions display an increasing trend, but unstable from one year to another; in periods of normal rainfall, they cover overall national needs. Due to insufficient water control that would secure crops, the increase in annual production is based on the expansion of cultivated areas. Other productions are observed: i) cowpea which owes its success to its relative tolerance to the rainfall deficit and to the demands of national markets and neighboring countries; ii) cotton, a strategic product through its contribution to the national economy, job creation, its spillover effect on cereal crops such as maize and its transformation possibilities into derived products (oil, soap, animal feed by-products); iii) strong development of sesame due to its rusticity, less rainwater and production costs, its varied use (oil, pastry) and the increase in external demands.

Several categories of financial institutions share the rural market: i) a banking system mainly concentrated in urban and semi-urban centers, whose interventions are limited mainly to the cotton sector; ii) decentralized financial systems organized in the "Réseau of Caisses Populaires du Burkina (RCPB)". These MFIs represent the majority of deposits and the loan portfolio and provide almost all outstanding short-term production loans and savings. National agricultural finance funds support specific government programs targeting specific population categories and sectors.

*The inclusion rate is very weak, around 7% for banks and 14% for MFIs, in 2011.* The weaknesses and constraints are identified and refer to: i) the reluctance of financial institutions towards the agricultural sector due to the level of high risk (perceived or real) associated with the sector; ii) high cost structures that small producers cannot afford; iii) guarantees difficult to meet by small producers, in particular women and young entrepreneurs; iv) the absence or lack of medium and long-term credits to finance

the acquisition of fixed assets or other products; v) too partial knowledge of MFIs of the specificities of the agricultural sector; vi) a weak financial infrastructure; vii) and poor performance of the specific coordination framework for rural finance policies, in the dialogue between the partners involved.

Climate change is a reality in Burkina Faso. It has been amplified by the succession of "extreme" climatic events characterized by increased frequency of climatic accidents, in particular droughts and floods and high temperature. These events increase the risk of periodic or chronic food shortages, expose regions greater interannual, intra-annual and spatial variability in rainfall leading to volatility in results, degradation of natural resources and internal migration. In addition to this context, already weakened by the pandemic and climate change, security situation worsens, mainly affecting the North, Center North, Sahel, East and Boucle du Mouhoun regions, with dramatic consequences on human life, internal displacement of populations, production loss and an increase in food prices.

*In such a context, BF does not yet succeed in sufficiently ensuring food and nutritional needs of the population, due to the following cumulative effects: i) very strong demographic growth and urbanization which induce a rapid and diversified increase in food demand ; ii) an unbalanced diet with chronic malnutrition; iii) underdeveloped food processing slowing food diversification and development; iv) lack of fluidity of trade between regions limiting the supply of basic foodstuffs in landlocked areas; v) and the combined threats of the triptych "Covid-19 -Climate Change - Conflicts".*

## 2. Agricultural policy

The agricultural and rural sector is at the forefront of the reforms undertaken because due to its importance in economic and social development. The visions, strategies and objectives have been subject of multiple documents serving as reference frameworks for the orientation, planning, implementation and monitoring-evaluation of all related public and private interventions in the field of agricultural and rural development. The main results of their implementation show that:

- The agricultural sector undertakes an intersectoral approach, to develop competitive and inclusive sectors that meet growing demand and where food demand is at the forefront of sectoral policy objectives.
- The development of agricultural and agrifood sectors through a value chain approach appears to be a central element of programs to improve the valuation of productions and to generate added value.
- The coordination of actions has improved. However, the fragmentation and institutional multiplicity hamper effective linkages between agriculture, agribusiness and trade programs.
- A food economy is developing; it has become the most job-creating sector. Its development has reoriented the agricultural market towards domestic food consumption market favoring to the development of agro-industry made up largely of micro-, small and medium-sized enterprises which account for a significant part of the manufacturing sector.
- Agriculture is allocated 10% or more of national budget, in accordance with the Maputo commitments of 2003. But public expenditure is mostly assigned to cotton and rice productions to the detriment of diversification and the production of other sectors.
- The weakness of the human, material and financial capacities of the involved actors and institutions hamper the implementation of policies and programs. The multiplicity and entanglement of objectives make problematic the exercise of prioritization.

### 3. IFAD intervention framework

#### a. Country Strategic Opportunities Programs (COSOP)

IFAD has implemented since 1981 three COSOPs and a Country Strategy Note. The strategic objectives are oriented towards : i) strengthening and diversifying the livelihoods of the rural poor and marginalized groups, especially women; ii) strengthening decentralized governance of public goods and equitable access to services and natural resources; iii) and strengthening the resilience of rural populations to food and nutrition insecurity and climate change. The current Country Program 2019-2024 capitalizes the gains in terms of increasing income, creating employment opportunities for rural populations, in particular women and youth, and resilience. COSOP is in line with the National Food and Nutrition Security Policy 2018-2027 and the options of developing strategic sectors as a vector for the structural transformation of rural areas. It is being carried out in a context marked by three major events: the worsening security situation, the outbreak of the COVID-19 pandemic and climate change.

#### b. Agricultural financing Framework

❖ **Strategic reference.** These are

- **IFAD Strategic Framework 2016-2025** which aims to promote an inclusive and sustainable transformation of the rural world, and its orientations in the areas of rural finance, the agricultural private sector and the promotion of public-private-producer partnerships ( 4P), gender, nutrition and in terms of building resilience to climate change and taking into account aspects of sustainable development.
- **IFAD Country Program 2019-2024**, especially in the expected results of Specific Objective 2, namely: i) improved non-financial services availability to smallholders, especially women and youth; ii) consolidation of links with input and product markets in the main agricultural value chains; iii) better organization of smallholders; iv) creation of rural microenterprises along value chains; v) improvement of financial services access.
- **IFAD's approach to microfinance** articulated with the National Inclusive Finance Strategy, built around the five strategic axes to increase the level and quality of access to financial services: i) improving the availability and provision of credit; ii) promotion of digital finance; (iii) improving the availability of agricultural finance; iv) improvement of risk coverage options; v) strengthening policies, regulations and supervision.

❖ **Axes of support for access to inclusive microfinance.** The axes are based on: i) the densification of service agencies and ii) the development of suitable financial products. They are driven by : i) proximity with locally established MFIs; ii) adaptation of credit characteristics to the capacities of target groups; iii) consolidating alliance between producer organizations and MFIs with a view to mutual interests and benefits; iv) provision of non-financial services; and v) support in structuring the financial sector at micro, meso and macro levels, in line with the national agricultural finance policy.

❖ **Partnerships for agricultural financing in favor of family farms.** IFAD partners with public and private actors, including technical and financial partners through national and international alliances, since: i) agricultural finance requires a broad base of cross-knowledge and great expertise; ii) harmonizing views on policies for the financial sector avoids unnecessary and costly overlaps and duplication of activities and investments and ensures sustainable results; iii) the scale of the needs and the potentials require a level of financing which only a partnership between various sources of financing can provide; iv) partnership enables better cross-use of comparative advantages and thus efficient realization of future financial sector initiatives.

❖ **Operational strategy**, built around the following objectives and entry points:

- Assist the professionalization of microfinance institutions (MFI) to sustainably improve the living conditions of the rural poor by targeting sectors that generate income and employments for women and youth.
- Increase the financial inclusion of small producers and agri-food microenterprises through diversified, inclusive and sustainable financial and non-financial services and products.
- Support the extension of MFIs and strengthen their technical, financial and organizational capacities. This reinforcement will rely on the densification of local service networks and the development of suitable financial products.
- Support alliance and synergy between producer organizations and financial institutions (MFIs and banks), around two main close issues: management of services to farmers, risk sharing and facilitation of access to credit for producers.
- Support the national agricultural financing policy through sharing the achievements and lessons of the IFAD programs and projects.
- Backup the integration of MFIs into the financial market through supporting existing professional associations. The growing weight of national and regional supervision authorities of the microfinance sector is likely to reassure the financial market and facilitate the integration of MFIs.